

L'ESS EN OCCITANIE

CHIFFRES-CLÉS ET CONJONCTURE D'UNE ÉCONOMIE AU SERVICE DE L'HUMAIN

ÉDITION 2022



SOMMAIRE

L'Économie Sociale et Solidaire, KESAKO ?	3
L'Observatoire Régional de l'Économie Sociale et Solidaire (ORESS) au service de l'action	3
I. L'ESS EN CHIFFRES-CLÉS	4
■ L'ESS DANS L'ÉCONOMIE LOCALE	4
■ L'ESS DYNAMIQUE DANS NOTRE RÉGION ET NOS DÉPARTEMENTS	6
II. LES GRANDES FAMILLES DE L'ESS	8
■ LES FORMES JURIDIQUES	8
■ LES TAILLES D'ÉTABLISSEMENTS	8
III. L'ESS IMPREGNE L'ENSEMBLE DE L'ÉCONOMIE	10
■ LES MÉTIERS DE L'ESS À LA LOUPE	12
Une économie fortement féminisée	12
Des CSP représentatives d'une économie tertiaire	12
Des métiers majoritairement exercés dans les principaux secteurs de l'ESS	13
De nombreuses perspectives d'emplois à venir	15
IV. L'ESS EN PLEINE REPRISE ÉCONOMIQUE	17
■ LA BELLE RÉMISSION DE L'ESS POST-COVID	17
Une reprise vigoureuse de l'emploi avec la fin de la crise de la Covid 19	17
■ DES EMPLOIS AU-DELÀ DU NIVEAU D'AVANT CRISE	18
La composante associative en forte croissance	18
L'emploi dans les coopératives en légère progression	19
L'emploi mutualiste profite de la reprise	19
Une progression soutenue de l'emploi dans les fondations	20
■ LA MASSE SALARIALE EN FORTE CROISSANCE	21
Des évolutions significatives en 2021 dans toutes les composantes de l'ESS	22
■ LA REPRISE QUI DIFFÈRE SELON LES SECTEURS D'ACTIVITÉ	23
Une reprise dynamique dans les secteurs les plus touchés par la Covid-19	23
Des progressions marquées de l'emploi dans quatre autres secteurs d'activité	25
Un niveau d'emploi stable dans les secteurs d'activité restants	27
■ L'ESS PROGRESSE SUR TOUT LE TERRITOIRE	29

L'ÉCONOMIE SOCIALE ET SOLIDAIRE, KESAKO ?

L'Économie Sociale et Solidaire, née il y a plusieurs siècles, est officiellement reconnue depuis la loi du 31 juillet 2014 et définie de la façon suivante : il s'agit d'un mode d'entreprendre et de développement économique adapté à tous les domaines de l'activité humaine. Les entreprises de l'ESS remplissent les conditions suivantes :

- Un but poursuivi autre que le seul partage des bénéfices.
- Une gouvernance démocratique : 1 personne = 1 voix avec l'information et la participation des différentes parties prenantes.
- Une gestion responsable : les bénéfices sont majoritairement consacrés à l'objectif de maintien ou de développement de l'activité de l'entreprise.

L'ESS est composée des activités de production, de transformation, de distribution, d'échange et de consommation de biens ou de services exercées sous la forme d'associations, de coopératives, de fondations, de mutuelles et de sociétés commerciales recherchant une utilité sociale et qui, aux termes de leurs statuts, remplissent des conditions qui les apparentent aux autres entreprises de l'ESS.



L'ensemble des entreprises de l'ESS forment ainsi un champ économique à part entière relevant de la sphère privée et présentant des caractéristiques propres qui sont autant d'atouts dans la perspective d'un développement local solidaire et durable :

- Donnant la priorité au développement et à l'utilité sociale de leur activité, et non à la rémunération du capital, les entreprises de l'ESS ont une capacité accrue de se projeter à moyen/long terme. Il en résulte qu'elles sont souvent aussi en première ligne pour répondre aux besoins des populations non ou mal couverts par le marché.
- Portées par des groupements de personnes ancrées dans leur territoire, elles créent des emplois non délocalisables et proposent des biens et services de proximité particulièrement adaptés aux besoins de leurs membres et des habitants. Elles permettent un maillage économique plus équilibré et dynamisent les territoires, notamment ruraux.
- Servant l'intérêt général et sociétal, elles se donnent pour objectif de lutter contre les exclusions et les inégalités sociales, sanitaires, économiques et culturelles, d'éduquer à la citoyenneté, de favoriser l'accès au savoir et à la culture, de contribuer à la transition écologique et au développement durable des territoires, de promouvoir une production et des achats socialement responsables. La plupart d'entre elles entretiennent des relations fortes avec les pouvoirs publics et peuvent contribuer à la co-construction des politiques locales.

L'OBSERVATOIRE RÉGIONAL DE L'ÉCONOMIE SOCIALE ET SOLIDAIRE OCCITANIE (ORESS) au service de l'action

L'ORESS a une fonction d'étude, de veille, d'aide à la décision et de prospective au service des entreprises ou réseaux de l'ESS et des pouvoirs publics. Il participe aussi à la prise en compte de l'ESS par les partenaires socioéconomiques, les autres producteurs d'études et dispositifs d'observation ainsi que par les chercheurs et universitaires à l'échelle régionale.

Les travaux de l'ORESS sont des supports à l'action de la CRESS Occitanie dans le cadre de ses missions de développement économique et de l'emploi ainsi que de promotion et représentation.

Il met son expertise au service de projets transversaux et d'actions concrètes.

Le réseau des Observatoires de l'ESS

L'Observatoire Régional de l'ESS de la CRESS Occitanie fait partie du dispositif de mesure et d'observation de l'ESS en France et dans les régions, réseau de compétences et d'expertise mis en place par les CRESS et ESS France.

I. L'ESS EN CHIFFRES-CLÉS

L'ESS DANS L'ÉCONOMIE LOCALE

Chiffres clés

La Région Occitanie compte environ **21 400** établissements employeurs de l'ESS, et plus de **231 000** salariés soit plus de **183 000** Equivalents Temps Pleins. L'ESS représente ainsi 9,90% des établissements employeurs, et 11,5% des effectifs salariés. En 2019, **5 647** millions d'euros de rémunérations brutes ont été versées aux salariés des entreprises de l'ESS.

On compte en Occitanie **390** emplois salariés pour 10 000 habitants.

Si on ne se base que sur le secteur privé, l'ESS représente **10,6%** des établissements employeurs et **15,3%** des effectifs salariés.

Source : CRESS Occitanie – Observatoire de l'ESS, d'après INSEE, FLORES 2019 et les données de l'INSEE pour l'estimation de la population de la Région Occitanie (5 933 185 au 1er Janvier 2019).

Chiffres-clés par champ économique et poids dans l'ensemble de l'économie

Champ économique	Etablissements employeurs		Effectifs salariés au 31/12		Effectif ETP		Rémunération Brute en K€	
	Nombre d'établissements employeurs	Poids établissements employeurs	Effectifs au 31/12	Poids effectifs salariés	Effectif ETP	Poids effectifs ETP	Rémunération brute en M€	Poids Rémunération Brute
ESS	21 417	9,9%	231 244	11,5%	183 901	10,6%	5 647	9,6%
Public	14 484	6,7%	545 281	27,2%	461 984	26,7%	15 577	26,5%
Privé hors ESS	180 324	83,4%	1 231 547	61,3%	1 084 003	62,7%	37 490	63,9%
Ensemble	216 225	100,0%	2 008 072	100,0%	1 729 888	100,0%	58 714	100,0%

Source : CRESS Occitanie – Observatoire de l'ESS, d'après INSEE, FLORES 2019

Poids de la région Occitanie en France



région de France (/17) en termes de...

région de France (/17) en termes de...



poids des emplois ESS dans l'ensemble des emplois



nombre d'emplois ESS



région de France (/17) en termes de...

région de France (/17) en termes de...



nombre d'établissements ESS

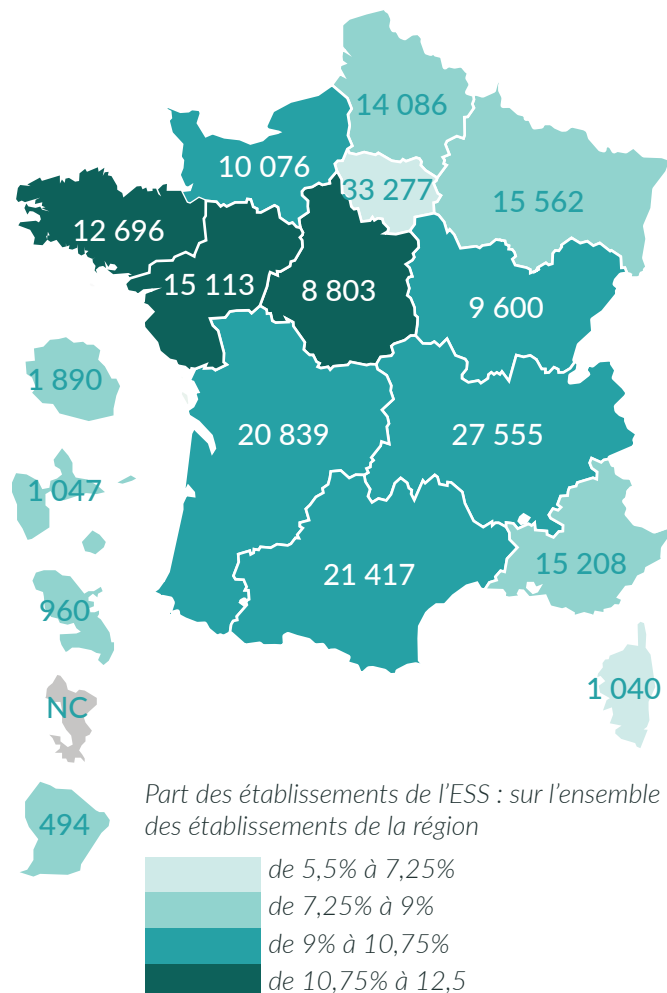


poids des établissements ESS dans l'ensemble des établissements

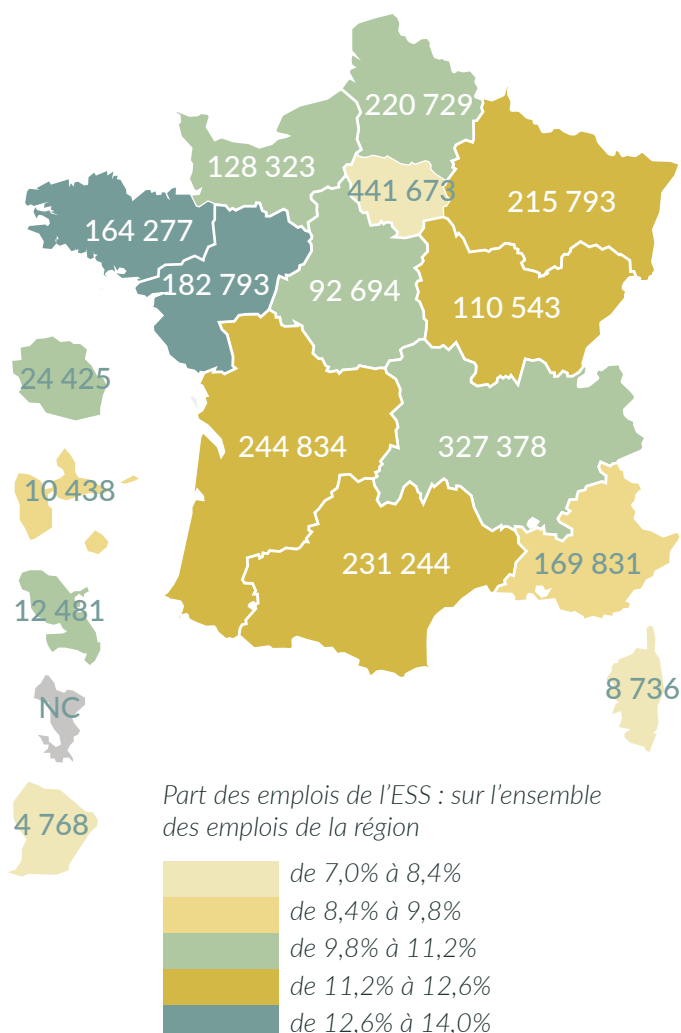
Source : CRESS Occitanie – Observatoire de l'ESS, d'après INSEE, FLORES 2019

Derrière la Bretagne et les Pays de la Loire, l'Occitanie fait partie des régions les plus dynamiques de France en termes d'Économie Sociale et Solidaire et c'est donc naturellement qu'elle se positionne au-dessus de la moyenne nationale en termes de poids des salariés, des établissements employeurs et des rémunérations de l'ESS par rapport au reste de l'économie.

Etablissements de l'ESS : volumes et parts dans les régions (FLORES 2019)

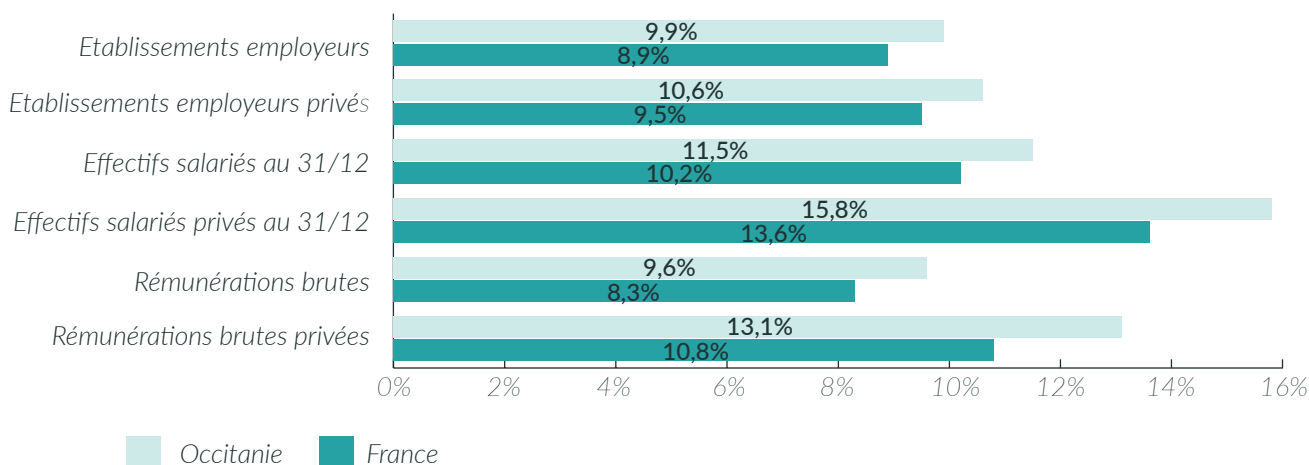


Emplois dans l'ESS : volumes et parts dans les régions (FLORES 2019)



Source : CRESS Occitanie - Observatoire de l'ESS, d'après INSEE, FLORES 2019

Comparaison des poids de l'ESS dans l'économie en Occitanie et en France



Source : CRESS Occitanie - Observatoire de l'ESS, d'après INSEE, FLORES 2019

L'ESS DYNAMIQUE DANS NOTRE REGION ET NOS DÉPARTEMENTS

L'ESS est présente sur l'ensemble du territoire d'Occitanie et sur ses 13 départements. C'est autour des métropoles régionales de Toulouse et de Montpellier que l'on retrouve le plus grand nombre de salariés et d'établissements employeurs de l'ESS.

Lorsque l'on s'intéresse aux poids de ces salariés et établissements dans l'économie départementale, ce sont les départements de la Lozère, de l'Ariège, de l'Aveyron, du Tarn et du Lot qui se retrouvent en premières positions au niveau régional.

Si l'on regarde le poids des effectifs salariés de l'ESS par rapport à l'ensemble des salariés, 7 départements de l'Occitanie se situent dans les 20 premiers départements de France.

CLASSEMENT OCCITANIE		CLASSEMENT FRANCE	
<i>Par poids des établissements ESS dans le total</i>	<i>Par poids des effectifs salariés ESS dans le total</i>	<i>Par poids des établissements ESS dans le total</i>	<i>Par poids des effectifs salariés ESS dans le total</i>
1. Lozère	1. Lozère	1. Lozère	1. Lozère
2. Ariège	2. Aveyron	5. Ariège	5. Aveyron
3. Aveyron	3. Tarn	18. Aveyron	6. Tarn
4. Tarn	4. Lot	23. Tarn	10. Lot
5. Lot	5. Gers	30. Lot	15. Gers
6. Hautes-Pyrénées	6. Tarn-et-Garonne	41. Hautes-Pyrénées	16. Tarn-et-Garonne
7. Gers	7. Hautes-Pyrénées	42. Gers	20. Hautes-Pyrénées
8. Aude	8. Aude	43. Aude	21. Aude
9. Tarn-et-Garonne	9. Ariège	46. Tarn-et-Garonne	28. Ariège
10. Haute-Garonne	10. Pyrénées-Orientales	54. Haute-Garonne	38. Pyrénées-Orientales
11. Hérault	11. Gard	55. Hérault	53. Gard
12. Gard	12. Hérault	58. Gard	63. Hérault
13. Pyrénées-Orientales	13. Haute-Garonne	74. Pyrénées-Orientales	89. Haute-Garonne

Source : CRESS Occitanie – Observatoire de l'ESS, d'après INSEE, FLORES 2019

Chiffres-clés de l'ESS et poids de l'ESS dans les départements

Département	Etablissements employeurs			Salariés			Emplois pour 10 000 habitants
	Nb	%Total	%Privé	Nb	%Total	%Privé	
Ariège	707	12,9%	14,9%	5514	12,57%	19,07%	362
Aude	1330	9,8%	10,8%	13672	13,18%	19,12%	372
Aveyron	1358	11,6%	12,6%	15316	16,82%	22,23%	551
Gard	2430	9,3%	9,9%	24315	11,43%	16,12%	326
Gers	779	10,0%	11,5%	8024	14,17%	20,46%	424
Haute-Garonne	4560	9,5%	10,0%	51265	8,30%	10,90%	369
Hautes-Pyrénées	880	10,0%	11,3%	9754	13,35%	19,37%	433
Hérault	4251	9,5%	9,9%	42788	10,60%	14,85%	367
Lot	726	10,7%	12,2%	8145	15,42%	21,74%	474
Lozère	563	15,9%	18,1%	6663	25,44%	37,03%	880
Pyrénées-Orientales	1494	8,4%	8,9%	16966	12,17%	17,01%	352
Tarn	1487	11,3%	12,2%	18644	16,40%	21,95%	481
Tarn-et-Garonne	852	9,8%	10,6%	10178	13,81%	18,77%	389

Département	EQTP			Rémunération brute totale		
	Nb	%Total	%Privé	Valeur (M€)	%Total	%Privé
Ariège	4307	11,59%	17,37%	119,36	10,35%	15,79%
Aude	11503	12,90%	18,41%	339,23	12,57%	18,47%
Aveyron	12554	16,18%	21,00%	379,84	15,54%	20,58%
Gard	19221	10,47%	14,58%	582,85	9,77%	13,81%
Gers	6636	13,92%	19,67%	200,04	13,76%	19,75%
Haute-Garonne	38809	7,25%	9,54%	1 245,30	6,08%	7,76%
Hautes-Pyrénées	7720	12,31%	17,60%	221,95	11,25%	16,60%
Hérault	33807	9,77%	13,68%	1 088,73	9,40%	13,32%
Lot	6429	14,13%	19,47%	194,02	13,54%	18,87%
Lozère	5538	24,85%	35,37%	163,47	24,19%	35,78%
Pyrénées-Orientales	14449	11,82%	16,40%	433,44	11,53%	16,41%
Tarn	14518	15,09%	20,13%	436,32	14,15%	18,99%
Tarn-et-Garonne	8411	13,00%	17,34%	242,10	12,09%	16,29%

Source : CRESS Occitanie - Observatoire de l'ESS, d'après INSEE, FLORES 2019

II. LES GRANDES FAMILLES DE L'ESS

LES FORMES JURIDIQUES

Chiffres-clés selon la forme juridique des établissements et poids dans l'ESS

Formes juridiques	Etablissements employeurs		Effectifs salariés 31/12		Effectifs ETP		Rémunération Brute en M€	
	Nombre d'étab. employeurs	Poids étab. employeurs	Effectifs au 31/12	Poids effectifs salariés	Effectif ETP	Poids effectifs ETP	Rémunération brute en M€	Poids Rémunération Brute
Associations	17 799	83,1%	184 026	79,6%	142 054	77,2%	4 003	70,9%
Coopératives	2 570	12,0%	29 957	13,0%	26 760	14,6%	1 088	19,3%
Mutuelles	965	4,5%	13 205	5,7%	11 635	6,3%	440	7,8%
Fondations	83	0,4%	4 056	1,8%	3 451	1,9%	116	2,0%
Total ESS	21 417	100,0%	231 244	100,0%	183 901	100,0%	5 647	100,0%

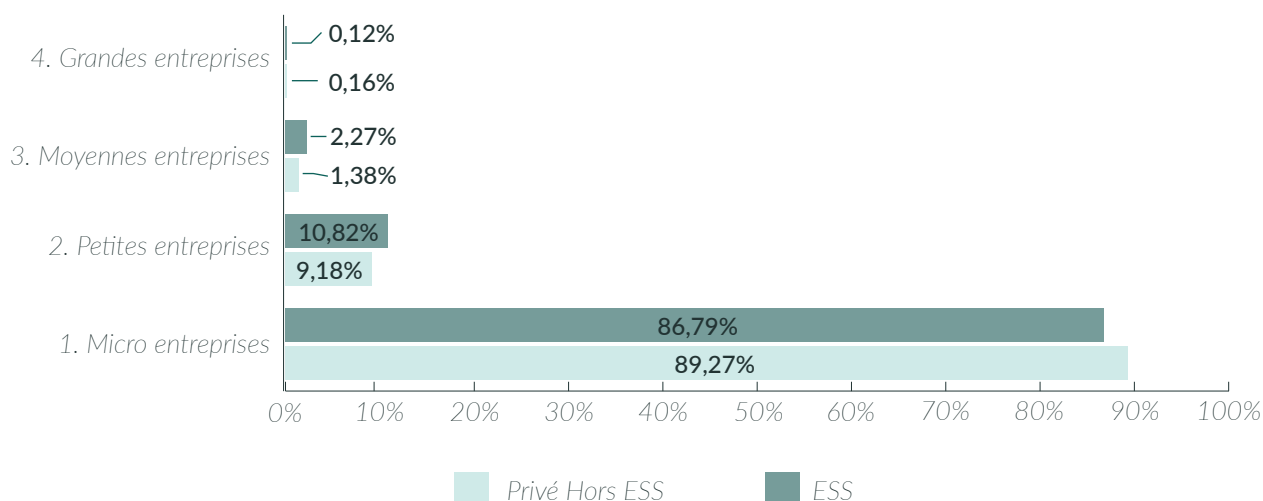
Source : CRESS Occitanie - Observatoire de l'ESS, d'après INSEE, FLORES 2019

Comme au niveau national, le secteur associatif constitue la grande majorité de l'ESS en Occitanie. Avec presque 18 000 établissements employeurs, il représente 83% des établissements employeurs de l'ESS et presque 80% des emplois.

On retrouve ensuite les coopératives représentant 12% des établissements employeurs et 13% des emplois. Et enfin les mutuelles et les fondations couvrant respectivement 4,5% et 0,4% des établissements employeurs et 5,7% et 1,8% des emplois salariés.

LES TAILLES D'ÉTABLISSEMENTS

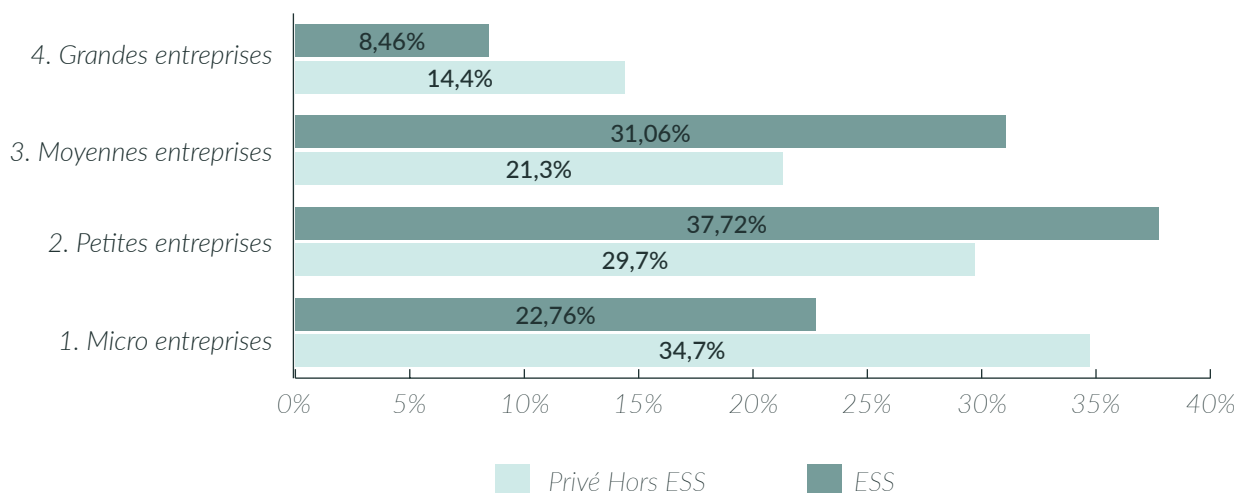
Répartition des établissements selon leur taille dans l'ESS et dans le privé hors-ESS



Source : CRESS Occitanie - Observatoire de l'ESS, d'après INSEE, FLORES 2019

On constate une surreprésentation des micro-entreprises dans l'ESS comme dans le secteur privé, bien que légèrement inférieure dans l'ESS, les petites et moyennes entreprises occupant une part plus importante dans l'ESS par rapport au reste de l'économie privée.

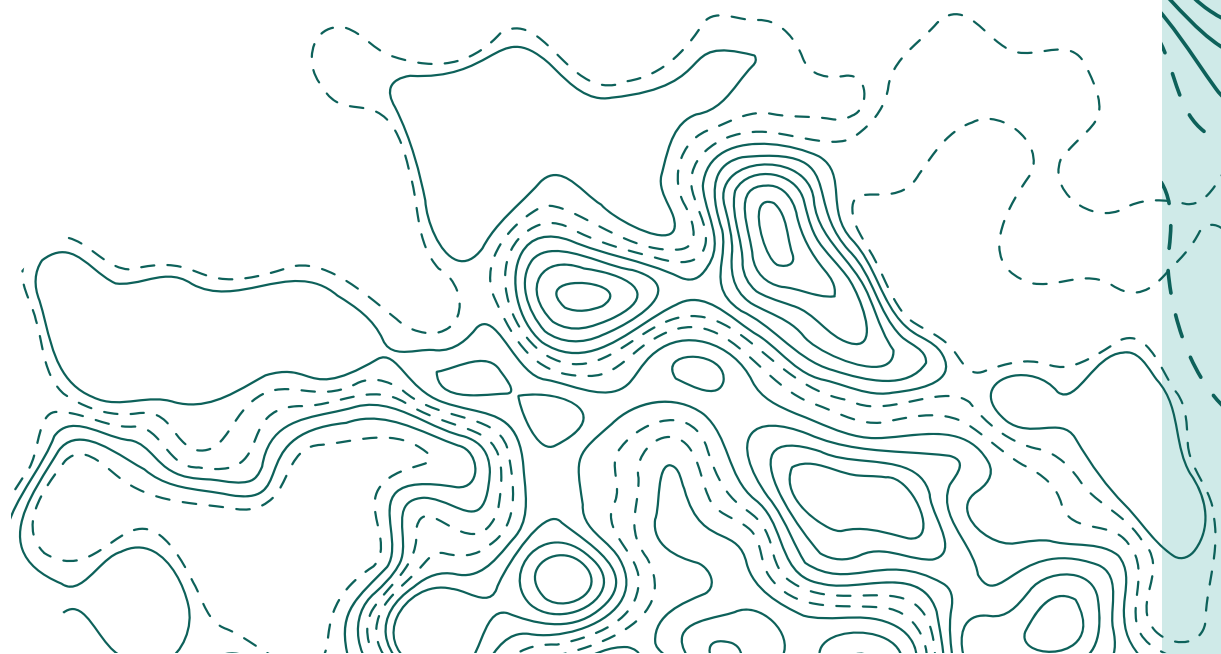
Répartition des effectifs selon leur taille dans l'ESS et dans le privé hors-ESS



Source : CRESS Occitanie – Observatoire de l'ESS, d'après INSEE, FLORES 2019

En revanche, cette répartition est beaucoup moins homogène lorsque l'on regarde la répartition des effectifs salariés selon la taille de l'entreprise. La part des salariés du secteur privé travaillant en micro-entreprises ou bien dans des grandes entreprises est beaucoup plus importante que dans l'ESS. L'écart est de +12% dans les micro-entreprises et de +6% pour les grandes entreprises.

Cette tendance s'inverse lorsque l'on considère les PME avec une part des salariés employés plus importante en ESS que dans le reste du privé : +8% pour les petites entreprises et +10% pour les moyennes entreprises.



III. L'ESS IMPRÈGNE L'ENSEMBLE DE L'ÉCONOMIE

L'ESS est présente dans l'ensemble des secteurs d'activité aussi bien dans les services à la personne, souvent d'intérêt général, ou bien encore dans la production de biens ou de services marchands.

Avec plus de 100 000 salariés, soit 44% des salariés de l'ESS en région, c'est le secteur de l'action sociale qui est le plus important, loin devant le secteur de l'enseignement (25 200 salariés soit 11% de l'emploi) et le secteur des activités financières et d'assurances (23 500 salariés soit 10% de l'emploi).

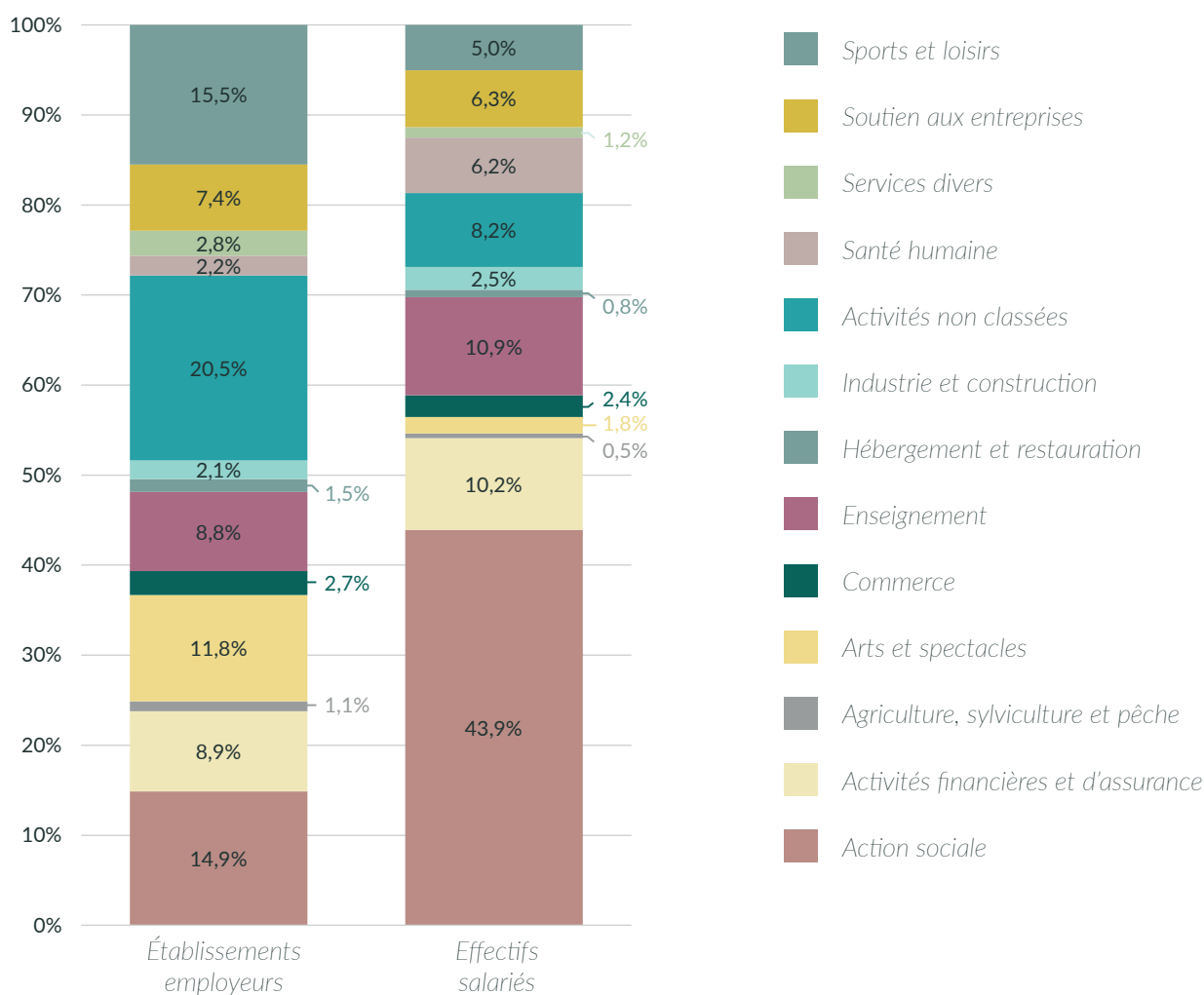
Bien que moins représentatifs, les autres secteurs d'activités de l'ESS n'ont pas pour autant une place restreinte comparée au reste de l'économie.

Les activités non classées occupent par ailleurs une place non négligeable des établissements employeurs (20,5%) et des effectifs salariés (8,5%) de l'ESS en région.

SECTEURS D'ACTIVITÉ	ETABLISSEMENTS EMPLOYEURS		EFFECTIFS SALARIES AU 31/12	
	Nombre	Poids (%)	Nombre	Poids (%)
Action Sociale	3185	14,9%	101593	43,9%
Activités Financières et Assurances	1906	8,9%	23504	10,2%
Agriculture Sylviculture et Pêche	236	1,1%	1257	0,5%
Arts et Spectacles	2528	11,8%	4232	1,8%
Commerce	568	2,7%	5515	2,4%
Enseignement	1883	8,8%	25208	10,9%
Hébergement et Restauration	311	1,5%	1910	0,8%
Industrie et Construction	441	2,1%	5860	2,5%
Activités non classées	4401	20,5%	18974	8,2%
Santé humaine	466	2,2%	14300	6,2%
Services divers	597	2,8%	2670	1,2%
Soutien aux entreprises	1578	7,4%	14599	6,3%
Sports et Loisirs	3317	15,5%	11622	5,0%
Ensemble des secteurs d'activité	21417	100,0%	231244	100,0%

Source : CRESS Occitanie – Observatoire de l'ESS, d'après INSEE, FLORES 2019

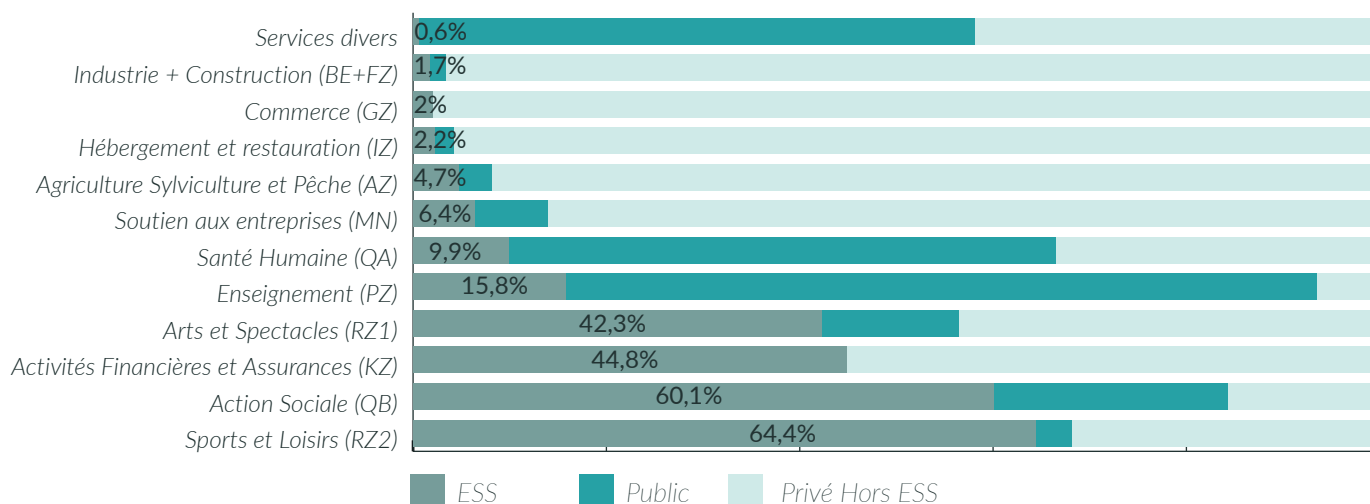
Répartition des établissements employeurs et des effectifs salariés de l'ESS selon le secteur d'activité



Source : CRESS Occitanie - Observatoire de l'ESS, d'après INSEE, FLORES 2019

L'ESS est majoritaire dans le secteur des sports et loisirs (64,4% des emplois salariés) et dans le secteur de l'action sociale (60,1% des salariés). Elle occupe également une place significative dans les secteurs des activités financières et d'assurance (44,8% des emplois) et dans les arts et spectacles (42,3% des emplois).

Répartition des emplois ESS - Public - Privé Hors-ESS dans chaque secteur d'activité

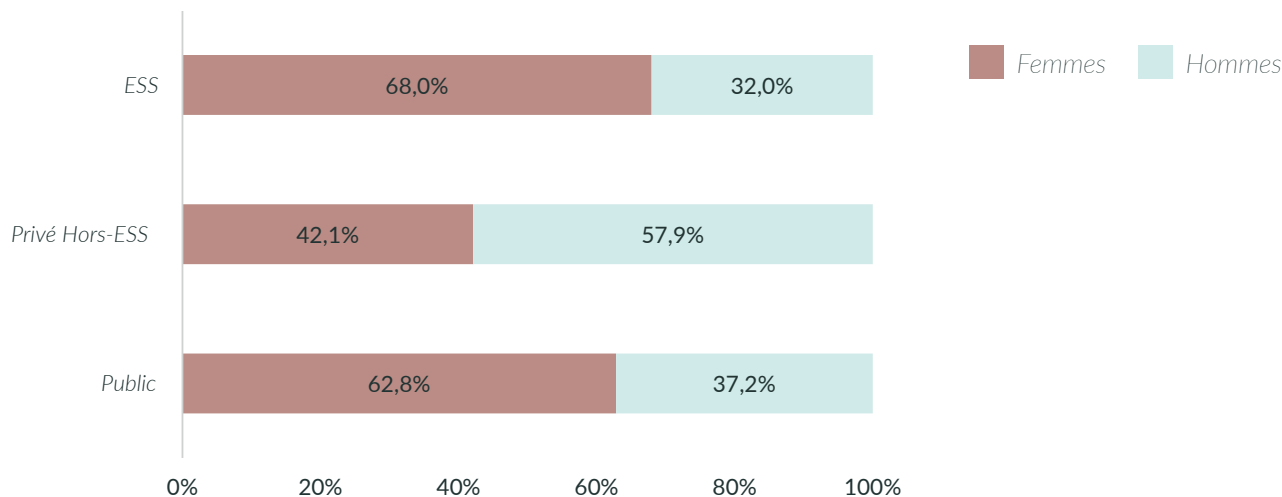


Source : CRESS Occitanie - Observatoire de l'ESS, d'après INSEE, FLORES 2019

LES MÉTIERS DE L'ESS À LA LOUPE

Une économie fortement féminisée

Avec plus de 157 000 femmes employées, la part des femmes dans l'ESS s'élève à 68% des effectifs, soit 16 points de plus que pour l'économie privée et 5 points de plus que dans l'économie publique. Cela s'explique par la forte féminisation de certains secteurs d'activité traditionnellement exercés par des femmes comme l'action sociale par exemple.

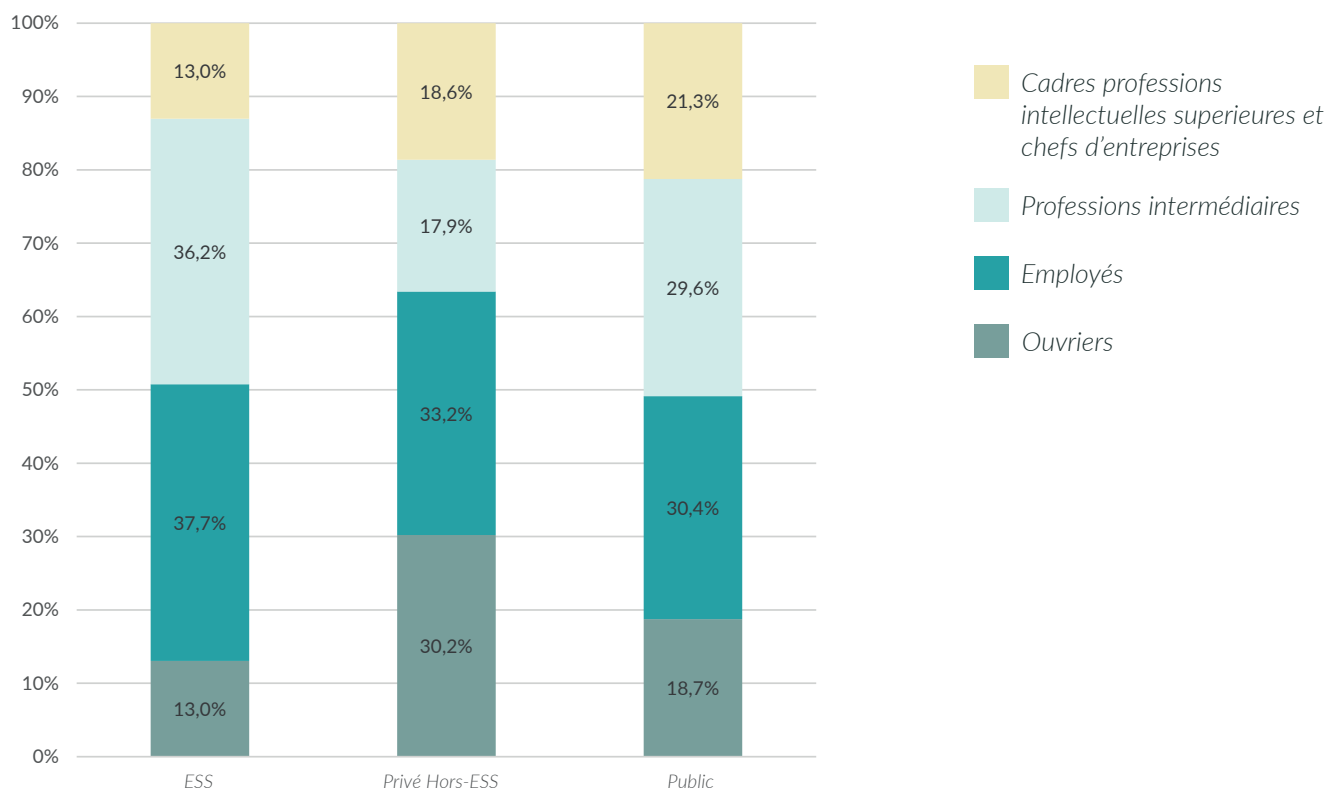


Source : CRESS Occitanie – Observatoire de l'ESS, d'après INSEE, FLORES 2019

Des CSP représentatives d'une économie tertiaire

Par rapport aux économies privées et publiques, l'ESS présente la plus faible proportion à la fois d'ouvriers mais aussi de cadres et de professions intellectuelles supérieures.

Les trois quarts des effectifs sont ainsi représentés par les professions intermédiaires et les employés, ce qui est caractéristique d'une économie tertiaire.



Source : CRESS Occitanie – Observatoire de l'ESS, d'après INSEE, FLORES 2019

Des métiers majoritairement exercés dans les principaux secteurs de l'ESS

MÉTIER	Effectif 31/12	Part dans l'ESS
Aides à domicile, aides ménager(ère)s, travailleur(se)s familiales	20 279	9,8%
Agents de service hospitaliers	10 289	5,0%
Aides-soignants	9 260	4,5%
Ouvrier(ère)s non qualifié(e)s de type industriel	9 211	4,5%
Personnel enseignant du secondaire et du supérieur	8 581	4,1%
Animateur(trice)s socioculturels et de loisirs	8 269	4,0%
Educateur(trice)s spécialisé(e)s	6 432	3,1%
Secrétaires	6 086	2,9%
Aides médico-psychologiques	6 011	2,9%
Chargé(e)s de clientèle bancaire	5 852	2,8%
Infirmier(ère)s	5 848	2,8%
Autres employé(e)s administratif(ive)s	5 609	2,7%
Cadres des services administratifs et financiers	5 141	2,5%
Total	106 868	51,7%

Source : CRESS Occitanie - Observatoire de l'ESS, d'après INSEE, DSN 2019

Plus de 50% des effectifs de l'ESS en région sont représentés par 13 métiers appartenant aux secteurs les plus représentatifs de l'ESS comme la santé, l'action sociale sans hébergement, l'enseignement et les activités financières.

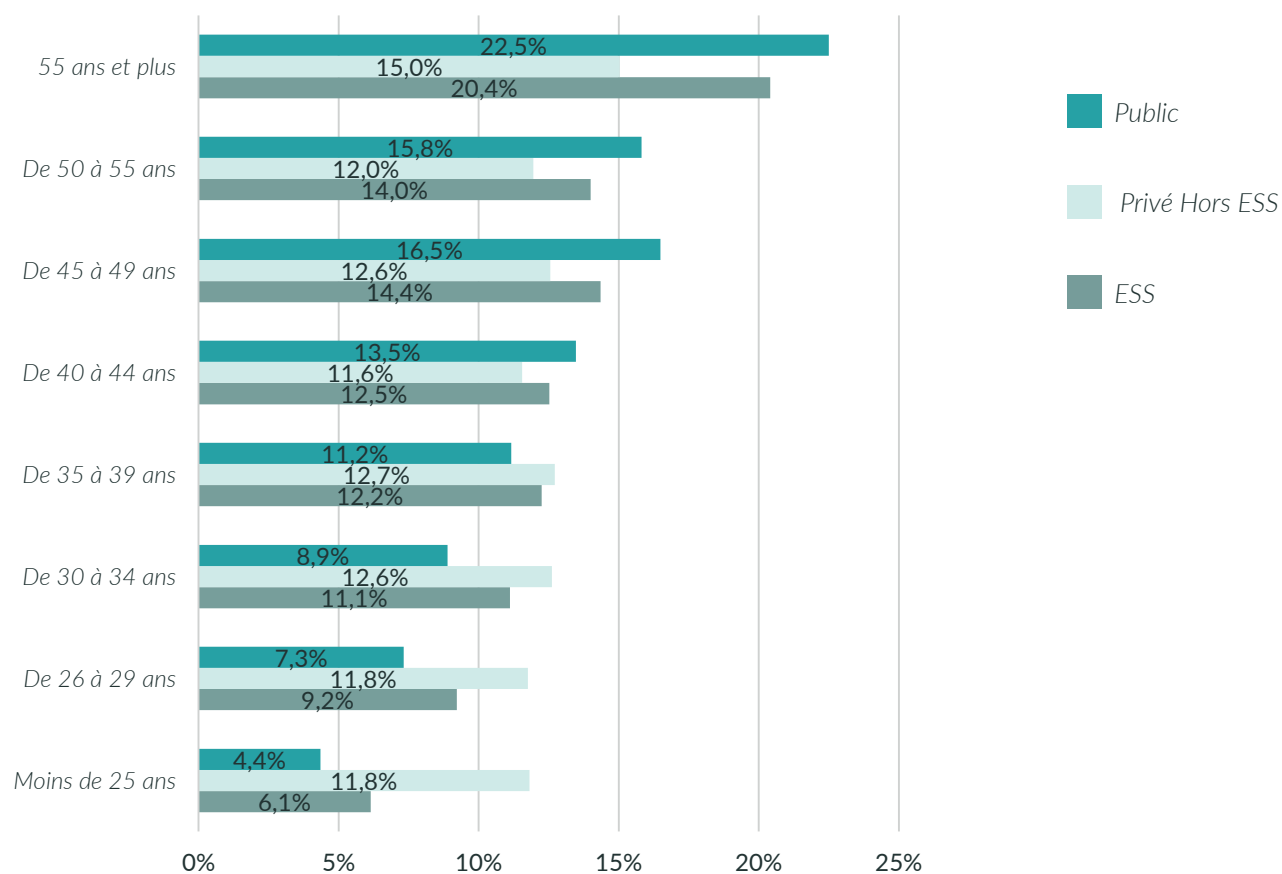
Les aides à domicile, aides ménag(ère)s et travailleur(se)s familiales représentent à eux et elles seul(e)s un peu moins de 10% de l'emploi ESS en Occitanie.

MÉTIER	Effectif 31/12	Proportion des postes en ESS
Educateur(trice)s techniques spécialisé(e)s, moniteur(trice)s d'atelier	2213	94,8%
Directeur(trice)s de centres socioculturels et de loisirs	1037	92,3%
Moniteur(trice)s éducateur(trice)s	4082	87,8%
Cadres de l'intervention socio-éducative	2518	79,1%
Aides médico-psychologiques	6011	76,1%
Animateur(trice)s socioculturels et de loisirs	8269	75,0%
Conseiller(ère)s en économie sociale familiale	1223	66,6%
Technicien(ne)s des opérations bancaires	1242	65,8%
Chargé(e)s de clientèle bancaire	5852	62,6%
Employé(e)s des services commerciaux de la banque	1314	61,7%
Professeurs d'art (hors établissements scolaires)	823	58,0%
Artistes	798	57,6%
Aides à domicile, aides ménager(ère)s, travailleur(se)s familiales	20279	55,0%
Educateur(trice)s spécialisé(e)s	6432	54,1%
Psychologues, psychanalystes, psychothérapeutes (non médecins)	1911	53,8%
Professions intermédiaires techniques et commerciales des assurances	1815	52,0%
Moniteur(trice)s et éducateur(trice)s sportifs, sportifs professionnel(le)s	3732	51,9%

Source : CRESS Occitanie – Observatoire de l'ESS, d'après INSEE, DSN 2019

On retrouve parmi les 17 métiers majoritairement exercés en région ceux également présents parmi les principaux métiers exercés en ESS. Il s'agit pour la grande majorité de métiers exercés dans les principaux secteurs de l'ESS : santé, action sociale, arts et spectacles, activités financières et d'assurances.

De nombreuses perspectives d'emplois à venir



Source : CRESS Occitanie – Observatoire de l'ESS, d'après INSEE, DSN 2019

Les jeunes de moins de 30 ans sont sous-représentés dans l'ESS avec 15,3% des effectifs contre 23,6% des effectifs dans le privé hors ESS. Cette différence peut s'expliquer par des conditions d'emplois globalement moins favorables dans l'ESS que dans le reste de l'économie avec des contrats de travail plus précaires et des salaires inférieurs à ceux proposés par le privé hors ESS.

On constate que les effectifs en ESS sont globalement moins jeunes que ceux du privé mais plus jeunes que ceux du public. La part des effectifs de plus de 50 ans est de 34,4% des emplois dans l'ESS soit 1 emploi sur 3 contre 27% dans le privé hors ESS (un peu moins d'un emploi sur 4) et 38,3% dans le public (soit presque 2 emplois sur 5).

On s'attend ainsi à ce que les entreprises de l'ESS soient confrontées à un important mouvement de départ à la retraite, plus de 70 000 salariés seraient ainsi amenés à partir à la retraite dans les 10 prochaines années, ce qui pourrait également représenter de nombreuses opportunités d'emplois pour les jeunes.

Parmi les métiers les plus touchés par le vieillissement des effectifs, on retrouve les métiers suivants :

Métiers	Part des salariés de 50 ans et plus	Nombre de postes
Médecins salariés	67,6%	1579
Chef-fe-s d'établissement de l'enseignement secondaire et inspecteurs	55,1%	188
Chef-fe-s d'entreprises	53,4%	439
Educateur(trice)s techniques spécialisé(e)s, moniteur(trice)s d'atelier	51,8%	1146
Cadres spécialistes de la formation	49,8%	419
Cadres des opérations bancaires et des marchés financiers	49,5%	164
Aides à domicile, aides ménager(ère)s, travailleur(se)s familiales	48,5%	9840
Agents de maîtrise	48,3%	472
Cadres des services administratifs et financiers	48,0%	2468
Nettoyeur(se)s	47,8%	589
Cadres des services techniques des assurances	46,9%	415
Cadres infirmier(ère)s et assimilés	46,8%	421
Chauffeur(se)s	46,6%	496
Cadres de l'intervention socio-éducative	46,5%	1172
Agents de service des établissements d'enseignement	46,5%	1051

Source : CRESS Occitanie – Observatoire de l'ESS, d'après INSEE, DSN 2019

IV. L'ESS EN PLEINE REPRISE ÉCONOMIQUE

LA BELLE RÉMISSION DE L'ESS POST-COVID

Une reprise vigoureuse de l'emploi avec la fin de la crise de la Covid 19

Taux d'évolution en glissement annuel de l'emploi salarié dans l'ESS, l'économie privée hors ESS et l'ensemble de l'économie privée en Occitanie (1T2021 > 1T2021)

Champs économiques	1 ^{er} trimestre 2021	2 ^{ème} trimestre 2021	3 ^{ème} trimestre 2021	4 ^{ème} trimestre 2021	Solde net des emplois
ESS	2,5%	5,2%	2,4%	3,5%	6 084
Privé hors ESS	2,0%	4,3%	3,3%	4,6%	54 052
Total secteur privé	2,1%	4,5%	3,2%	4,4%	60 136

Source : CRESS Occitanie - Observatoire de l'ESS, d'après Urssaf 2022 ; effectifs au 31/12

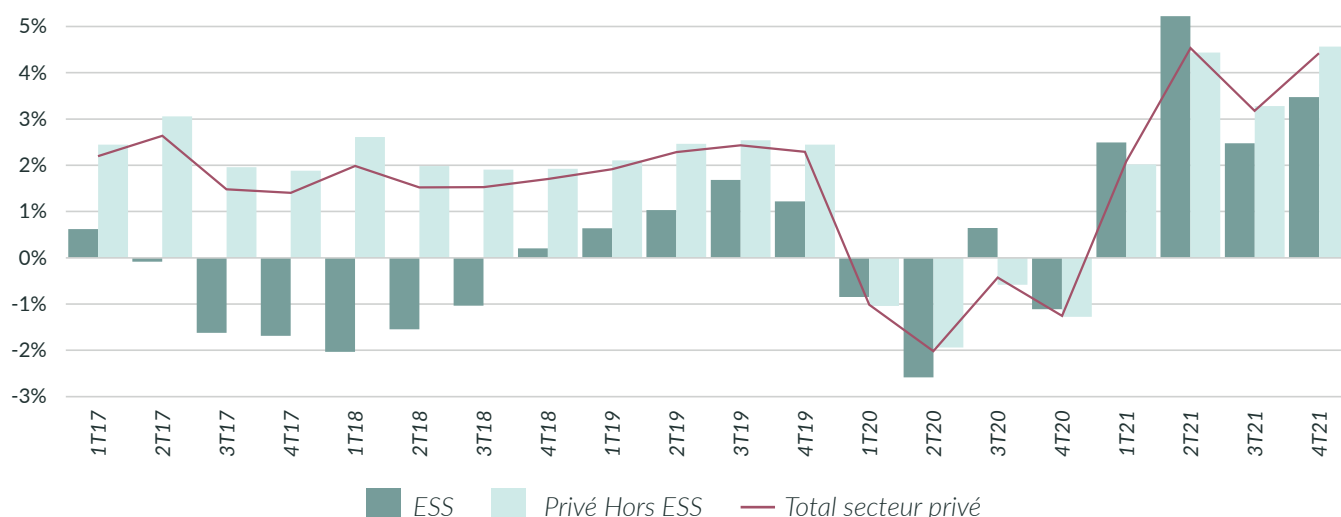
L'année 2021 marque une très bonne reprise de l'emploi dans l'ensemble du secteur privé. L'emploi a ainsi progressé de façon continue dans l'ensemble du secteur privé avec des évolutions importantes au second et au 4^{ème} trimestre.

- Entre le 31 décembre 2020 et le 31 décembre 2021, l'ESS régionale a ainsi gagné un peu plus de 6 000 emplois pour atteindre un total de 180 000 salariés (pour le périmètre couvert par l'URSSAF), ce qui constitue son niveau le plus élevé sur les dix dernières années. En moyenne annuelle, le nombre d'emplois ESS a ainsi progressé de 2%.

L'emploi ESS a ainsi récupéré les emplois perdus au cours de la crise de la Covid 19 et repris la progression continue amorcée depuis la fin de l'année 2018.

- En ce qui concerne le reste de l'économie privée, l'année 2021 est également marquée par une très bonne reprise de l'emploi en récupérant l'ensemble des 15 160 postes perdus pendant la crise Covid. Au total, se sont plus de 54 000 postes qui ont été créés soit une augmentation de presque 10% du nombre d'emplois en moyenne annuelle depuis 2016.
- Le secteur privé hors ESS reprend ainsi sa croissance continue et soutenue observée avant la crise Covid.

Taux d'évolution en glissement annuel de l'emploi salarié dans l'ESS, l'économie privée hors ESS et l'ensemble de l'économie privée en Occitanie (1T2021 > 1T2021)



Source : CRESS Occitanie - Observatoire de l'ESS, d'après Urssaf 2022 ; effectifs en fin de trimestre

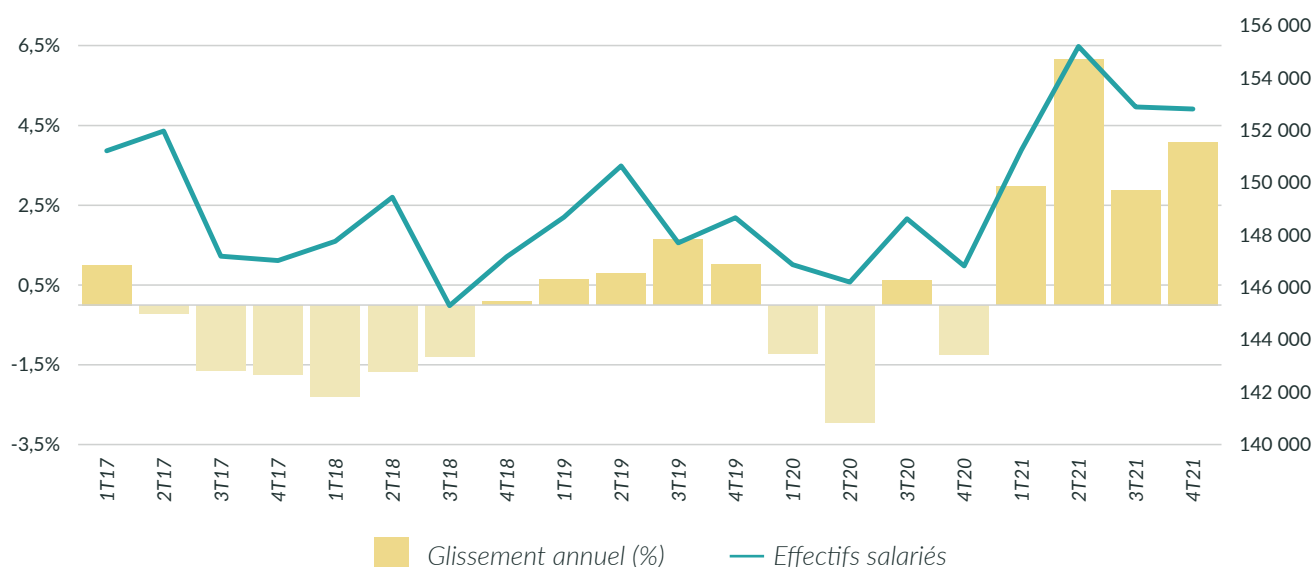
Depuis la fin de l'année 2015, le nombre d'établissements employeurs de l'ESS était en baisse continue et plutôt conséquentes en 2018 (-3,2% chaque trimestre en moyenne sur l'année). Cette tendance tendait à disparaître en 2019 mais s'est fortement accentuée pendant la crise Covid avec un nombre d'établissements allant jusqu'à diminuer de 6,8% en glissement annuel au second trimestre 2020 et de 4,4% au premier trimestre 2021 lorsque se terminaient les périodes de confinement successives.

La tendance s'est depuis inversée puisque depuis le 2^{ème} trimestre 2021, le nombre d'établissements employeurs de l'ESS a progressé en moyenne, en glissement annuel, de 4,2% par trimestre avec un solde positif sur l'ensemble de l'année 2021 de 690 établissements employeurs (nombre d'ouvertures d'établissements par rapport au nombre de fermetures) ramenant le nombre d'établissements employeurs à un niveau supérieur à celui du 2^{ème} trimestre 2018 avec un total de 17 144 établissements (pour le périmètre couvert par l'URSSAF).

DES EMPLOIS AU-DELÀ DU NIVEAU D'AVANT CRISE

La composante associative en forte croissance

Taux d'évolution en glissement annuel de l'emploi salarié dans les associations en Occitanie (1T2017 > 4T2021)



Source : CRESS Occitanie - Observatoire de l'ESS, d'après Urssaf 2022 ; effectifs en fin de trimestre

Parce qu'elle représente 80% des effectifs salariés, la composante associative de l'emploi ESS connaît des évolutions comparables à celles de l'ensemble de l'ESS.

Après avoir été en recul jusqu'au 3^{ème} trimestre 2018, l'emploi associatif a progressé jusqu'à la crise de la Covid 19. L'année 2020 a été marquée par un recul de l'emploi pendant les confinements mais qui a tout de même progressé de 0,6% au 3^{ème} trimestre.

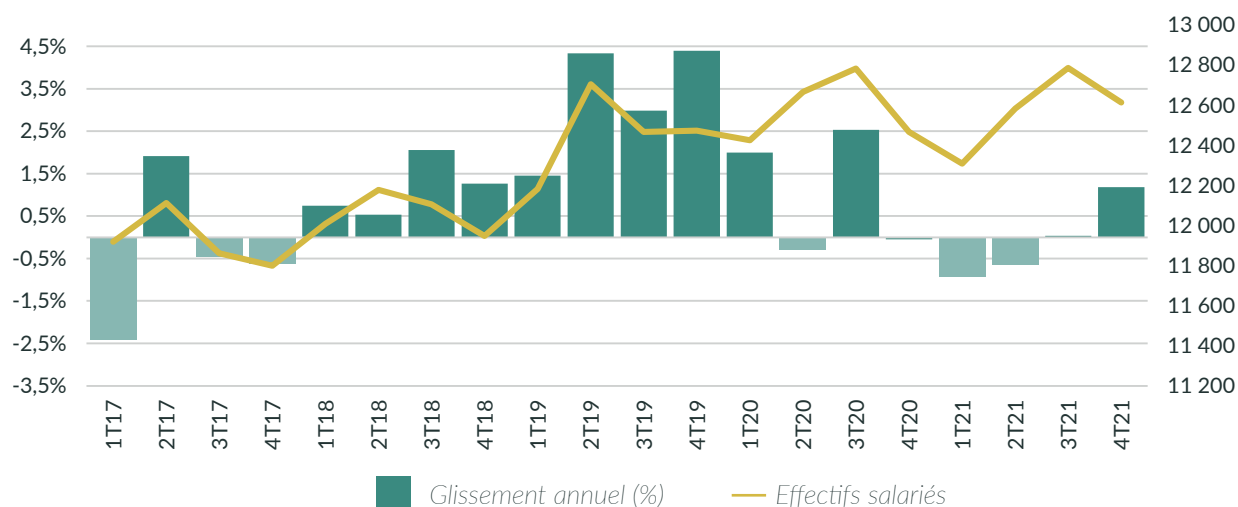
L'année 2021 montre un très bon dynamisme de l'emploi ESS avec une progression supérieure à 2,5% tout au long de l'année et atteignant même +6,1% et +4,1% au 2^{ème} et au 4^{ème} trimestres.

On dénombre ainsi au 31 décembre 2021, 152 306 postes associatifs au sein de l'ESS régionale soit 6 000 postes de plus qu'au 31 décembre 2020.

Le nombre d'établissements associatifs, quant à lui, a continué à baisser de façon significative au premier trimestre 2021 (-5,0% en glissement annuel) pour repartir à la hausse de façon marquante sur le reste de l'année (respectivement +5,3%, +4,7% et +4,9% au 2^{ème}, au 3^{ème} et au 4^{ème} trimestres) et retrouver le niveau auquel il se trouvait au 3^{ème} trimestre 2018.

L'emploi dans les coopératives en légère progression

Taux d'évolution en glissement annuel de l'emploi salarié dans les coopératives en Occitanie (1T2017 > 4T2021)



Source : CRESS Occitanie - Observatoire de l'ESS, d'après Urssaf 2022 ; effectifs en fin de trimestre

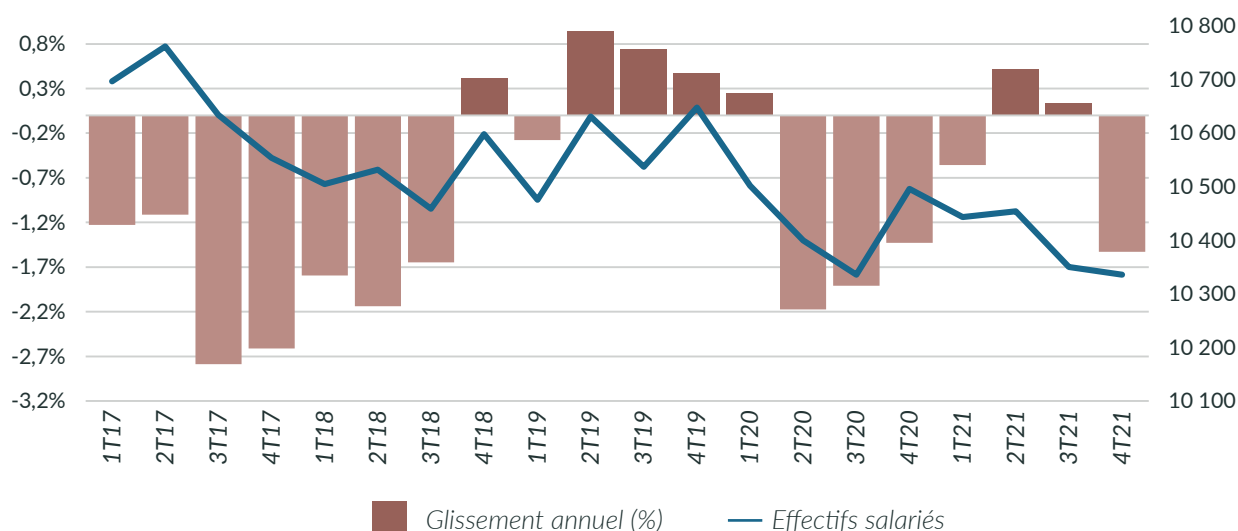
L'emploi dans les entreprises coopératives était en constante progression depuis 2018 en augmentant de 2,5% sur l'ensemble de la période. Il a continué à progresser en 2020 au premier et au troisième trimestre avec des hausses respectives en glissement annuel de +1,9% et +2,5%. Il a néanmoins été en léger recul sur les deux premiers trimestres de l'année 2021 (respectivement -0,9% et -0,6% en glissement annuel) pour finalement repartir à la hausse sur la deuxième moitié de l'année (+0,1% et +1,3% aux troisième et quatrième trimestres).

Ce sont ainsi 164 emplois qui ont été créés dans les coopératives en 2021, ce qui porte le nombre d'emplois dans les coopératives à 12 671 emplois (toujours selon le périmètre couvert par l'Urssaf).

Les évolutions relatives au nombre d'établissements employeurs apparaissent décorrélées de celles de l'emploi. Le nombre de coopératives a ainsi connu une légère hausse au premier trimestre qui s'est poursuivie de manière plus modérée au second et au troisième trimestres avant de marquer une légère baisse au dernier trimestre. Cette composante a ainsi perdu 4 unités au cours de l'année 2021 et comptait 1 269 unités au 31 décembre 2021.

L'emploi mutualiste profite de la reprise

Taux d'évolution en glissement annuel de l'emploi salarié dans les mutuelles en Occitanie (1T2017 > 4T2021)



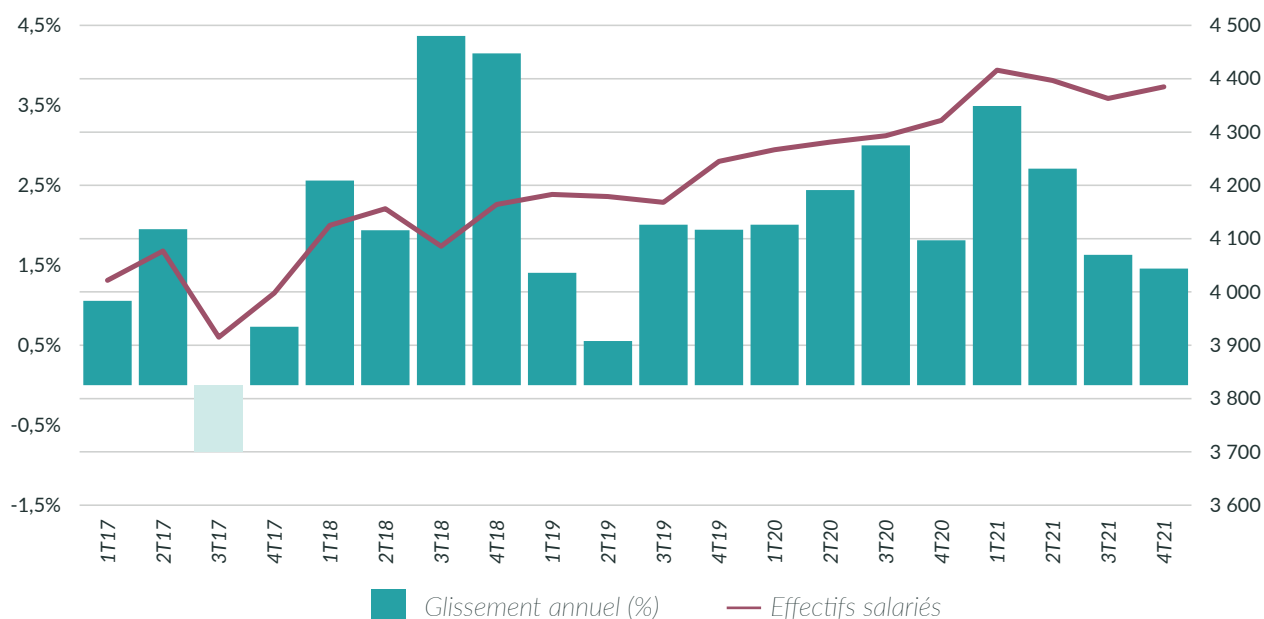
Source : CRESS Occitanie - Observatoire de l'ESS, d'après Urssaf 2022 ; effectifs en fin de trimestre

Après avoir été en recul en 2017 et 2018, l'emploi mutualiste indiquait une dynamique à la hausse en 2019 et début 2020 avec quatre trimestres consécutifs de progression positive mais de plus en plus faible. L'arrivée de la crise de la Covid au second trimestre 2020 vient mettre fin à cette dynamique jusqu'au second trimestre 2021 où l'on observe une progression faible de l'emploi mutualiste en glissement annuel (+0,5% et +0,1% aux 2^{ème} et 3^{ème} trimestres 2021). L'année 2021 se termine sur un faible recul de l'emploi mutualiste avec -1,5% en glissement annuel au dernier trimestre. Sur l'année 2021, ce sont ainsi 160 postes qui ont été perdus par la composante mutualiste de l'ESS pour compter, au 31 décembre 2021, 10 336 postes.

Le nombre d'établissements mutualistes a diminué tout au long de l'année 2021 de façon significative (-1,7% en moyenne en glissement annuel). L'année 2021 est ainsi marquée par la fermeture de 11 établissements. On comptait, au 31 décembre 2021, 757 établissements mutualistes employeurs en Occitanie.

Une progression soutenue de l'emploi dans les fondations

Taux d'évolution en glissement annuel de l'emploi salarié dans les fondations en Occitanie (1T2017 > 4T2020)



Source : CRESS Occitanie - Observatoire de l'ESS, d'après Urssaf 2022 ; effectifs en fin de trimestre

Les effectifs au sein des fondations régionales continuent à progresser chaque trimestre depuis le 3^{ème} trimestre 2018 bien que le rythme de cette progression se ralentisse peu à peu en 2021. D'abord importante au premier et au second trimestre avec une progression de +3,5% et +2,7% en glissement annuel, la croissance des effectifs ralentit au troisième et au quatrième trimestre en se stabilisant à +1,6% et +1,5% en glissement annuel.

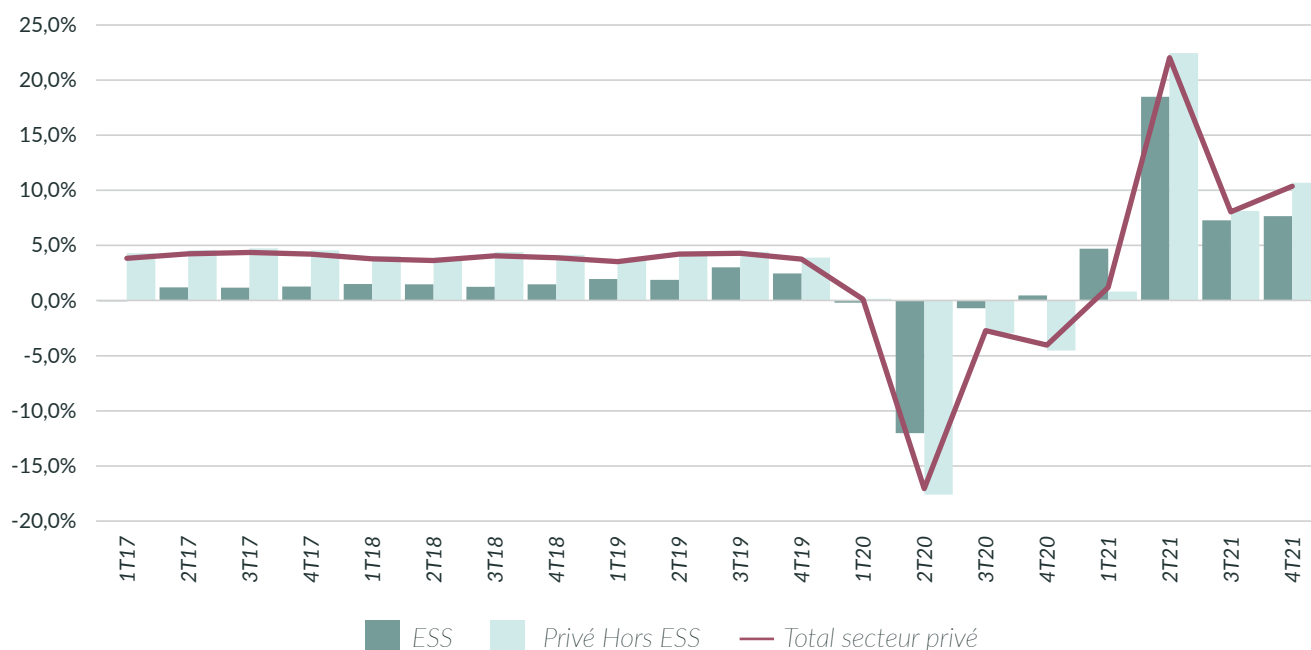
Au 31 décembre 2021, on dénombre 4 385 postes soit la création en un an de 63 postes.

En 2021, le nombre de fondations augmente avec la création de 6 établissements employeurs, ce qui porte le nombre de fondations en Occitanie à 99 unités.

LA MASSE SALARIALE EN FORTE CROISSANCE

Une augmentation soutenue à compter du 2^{ème} trimestre 2021

Taux d'évolution en glissement annuel du montant de la masse salariale dans l'ESS, l'économie privée hors ESS et l'ensemble de l'économie privée en Occitanie (1T2017 > 4T2020)



Source : Cress Occitanie - Observatoire de l'ESS, d'après Urssaf 2022 - Champ : masse salariale en fin de trimestre

Jusqu'à la fin de l'année 2019, la masse salariale avait progressé aussi bien dans l'ESS que dans le reste de l'économie privée régionale, et de façon sensiblement plus forte au niveau de la seconde que de la première.

Ce différentiel est bien sûr à mettre en relation, pour une part, avec le fait que l'emploi, au cours de la période, a augmenté de manière assez marquée dans l'économie privée hors ESS, alors qu'il a connu des mouvements plus irréguliers et de moindre ampleur au sein de l'ESS.

Au passage, on peut noter que les évolutions de la masse salariale ne sont pas uniquement conditionnées par celles des effectifs : sa progression sensible et régulière renvoie également au fait que les salaires ont « naturellement » tendance à augmenter sous l'effet de l'accroissement de l'ancienneté des salariés, des revalorisations du Smic et des hausses salariales négociées au sein des entreprises.

L'année 2020 marque une rupture : après être restée quasiment stable dans l'ESS (- 0,2 % en glissement annuel) comme dans le reste de l'économie privée (+ 0,2 %) au 1^{er} trimestre, la masse salariale a chuté de manière très importante au 2^{ème} trimestre : -12,0% dans l'ESS et -17,6% dans l'économie privée hors ESS. Dans les deux cas, on constate que le recul des salaires a été beaucoup plus marqué que celui de l'emploi, ce qui peut être expliqué par le recours massif au dispositif de l'activité partielle durant la période du 1^{er} confinement.

L'année 2021 montre une progression importante de la masse salariale dans l'ensemble de l'économie bien qu'elle soit légèrement plus importante dans l'économie privée hors ESS.

La progression la plus importante est constatée au 2^{ème} trimestre 2021 avec +18,5% dans l'ESS et +22,4% dans l'économie privée hors ESS.

On retrouve dans les deux cas des niveaux de masses salariales supérieurs à ceux atteints avant la crise de la Covid-19.

Des évolutions significatives en 2021 dans toutes les composantes de l'ESS

Taux d'évolution en glissement annuel de la masse salariale selon les composantes de l'ESS en Occitanie (1T2021 > 4T2021)

Composantes de l'ESS	1 ^{er} trimestre 2021	2 ^{ème} trimestre 2021	3 ^{ème} trimestre 2021	4 ^{ème} trimestre 2021
Associations	4,8%	20,0%	8,2%	9,0%
Coopératives	2,6%	10,5%	2,8%	3,1%
Mutuelles	4,9%	17,4%	3,8%	2,5%
Fondations	8,9%	9,8%	7,1%	5,0%
Total ESS	4,7%	18,5%	7,3%	7,7%

Source : Cress Occitanie - Observatoire de l'ESS, d'après Urssaf 2022 - Champ : masse salariale en fin de trimestre

En 2021, la masse salariale progresse chaque trimestre, quelle que soit la composante de l'ESS, d'au moins +2,5%. Cette progression importante s'explique en regard d'une année 2020 pendant laquelle l'activité a été ralentie particulièrement au second trimestre d'où les évolutions spectaculaires de la masse salariale en glissement annuel au second trimestre : +20,0% pour les salaires associatifs, +10,5% pour les salaires coopératifs, +17,4% pour les salaires mutualistes et enfin +9,8% pour la masse salariale des fondations.

On retrouve quelle que soit la composante de l'ESS un niveau de masse salariale supérieur à celui d'avant la crise de la Covid-19.

LA REPRISE QUI DIFFÈRE SELON LES SECTEURS D'ACTIVITÉ

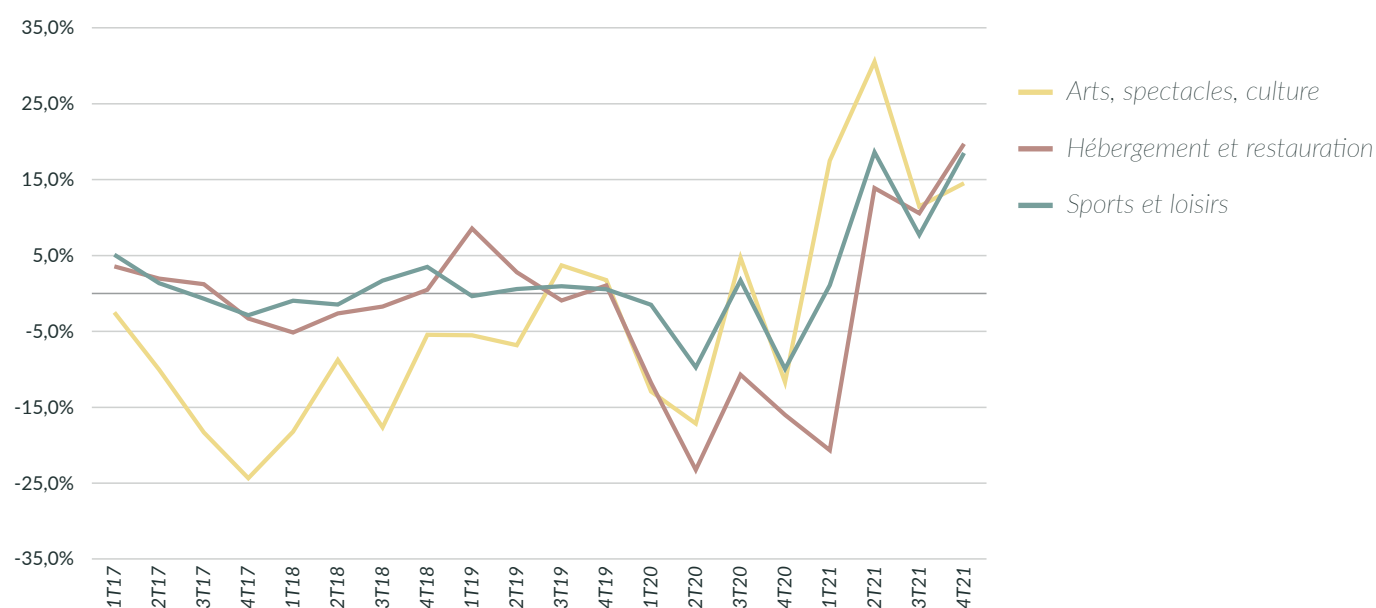
Une reprise dynamique dans les secteurs les plus touchés par la Covid-19

Avertissement :

Les courbes présentées dans les graphiques de cette partie ne retracent pas les mouvements des effectifs ; elles concernent les taux d'évolution de l'emploi en glissement annuel pour les différents trimestres considérés :

Les points situés au-dessus de l'axe horizontal correspondent à une croissance des effectifs, ceux situés en-dessous à une diminution.

Taux d'évolution en glissement annuel de l'emploi salarié dans l'ESS par secteur d'activité en Occitanie (1T2017 > 4T2021)



Source : Cress Occitanie - Observatoire de l'ESS, d'après Urssaf 2022 - Champ : effectifs en fin de trimestre

Trois secteurs ont vu leurs effectifs fortement diminuer au cours de l'année 2020, il s'agit de secteurs qui ont dû entièrement ou quasi entièrement cesser leur activité en raison des restrictions imposées par la situation sanitaire. Avec la fin des restrictions sanitaires, ces secteurs sont ceux qui enregistrent les plus fortes hausses :

- **Hébergement et restauration** : après le recul important constaté en 2020, le secteur repart de façon significative avec une hausse en glissement annuel allant jusqu'à +19,9% au dernier trimestre. Au 31 décembre 2021, on dénombrait 1 860 emplois dans ce secteur, soit un solde positif avec la création de 309 emplois sur l'année.

Bien qu'encore en baisse au premier trimestre avec un recul de -15,9%, la masse salariale a ensuite fortement augmenté sur le reste de l'année avec des hausses en glissement annuel de +14,1%, 10,4% et +19,9% aux 2^{ème}, 3^{ème} et 4^{ème} trimestres.

La reprise se constate également en termes de nombres d'établissements employeurs, en hausse sur l'ensemble de l'année et de façon particulièrement marquée aux 2^{ème} et 3^{ème} trimestres, respectivement +6,5% et +4,5%.

- **Arts et spectacles** : les effectifs ont progressé de façon spectaculaire sur l'ensemble de l'année avec une hausse atteignant jusqu'à +30,6% en glissement annuel au second trimestre et comprise entre +11,6% et +17,8% sur le reste de l'année. Le secteur a vu la création de 485 emplois et dépasse le niveau auquel il était au 31 décembre 2019 avec 3 732 postes au 31 décembre 2021.

Comme dans l'Hébergement et la restauration, la masse salariale a continué de se contracter au premier trimestre pour repartir de manière très forte sur le reste de l'année, en particulier aux trois derniers trimestres (respectivement, +88,1%, +47,7% et +46,2%), ce qui indique, là aussi, une bonne reprise du secteur.

Le nombre d'établissements employeurs de ce secteur suit la même tendance avec des hausses importantes à compter du 2^{ème} trimestre (respectivement, +20,0%, +13,7% et +14,5%). La culture gagne, sur l'année 2021, 288 établissements employeurs soit une progression de +14,5% du nombre de structures employeuses, atteignant son niveau le plus haut sur ces 10 dernières années.

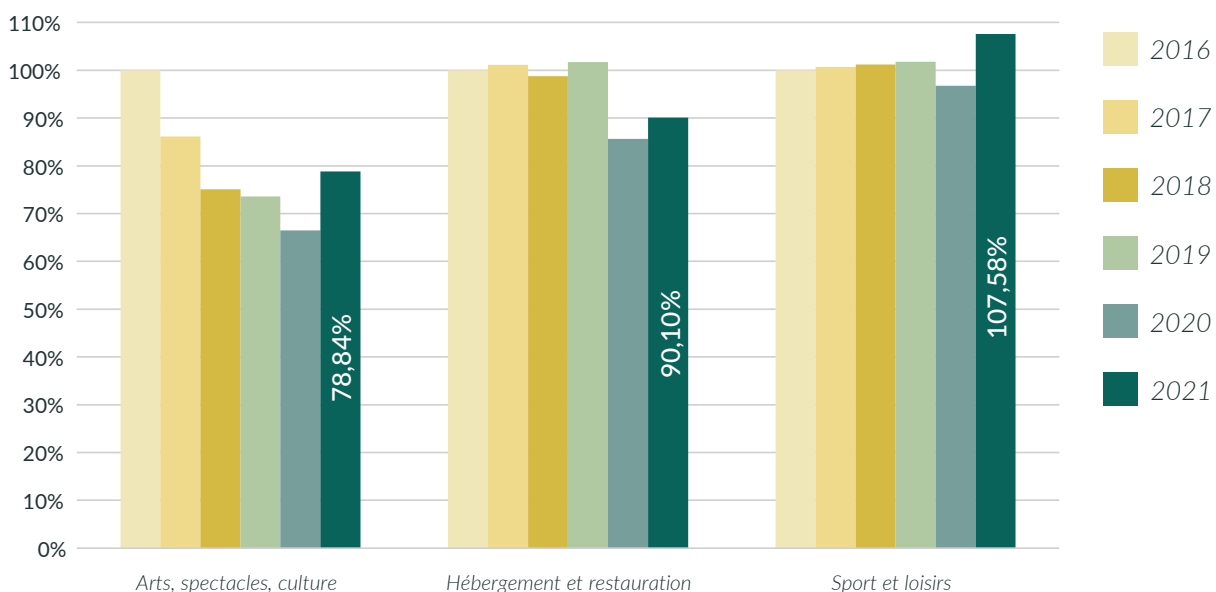
- **Sport et loisirs** : après avoir sensiblement progressé au 1^{er} trimestre (+1,1%), les effectifs ont augmenté de manière significative tout au long de l'année (respectivement, +18,6%, +7,7% et +18,9%).

Ce secteur étant relativement important dans le total des effectifs de l'ESS (un peu plus de 5% des effectifs, pour le périmètre couvert par l'Urssaf), ces évolutions correspondent à la création de plus de 1 592 emplois en un an. Au 31 décembre 2020, il comptait ainsi un peu plus de 9 200 salariés.

Sans surprise, ce secteur, comme les deux précédents, a enregistré des augmentations importantes de sa masse salariale, surtout à compter du 2^{ème} trimestre (respectivement, +30,4%, +10,5% et +14,4%).

Le nombre d'établissements employeurs a diminué au 1^{er} trimestre (-10,0% en glissement annuel) pour réaugmenter sur le reste de l'année 2021 (respectivement, +1,5%, +4,4% et +5,5%), soit la création en 2021 de 156 unités.

Evolution en base 100 des emplois sur la période 2016-2021 par rapport à 2016 en moyenne annuelle



Source : Cress Occitanie - Observatoire de l'ESS, d'après Urssaf 2022 - Champ : effectifs en moyenne annuelle

Le graphique ci-dessus présente l'évolution du nombre d'emplois en moyenne annuelle depuis 2016 pour les trois secteurs précédemment présentés.

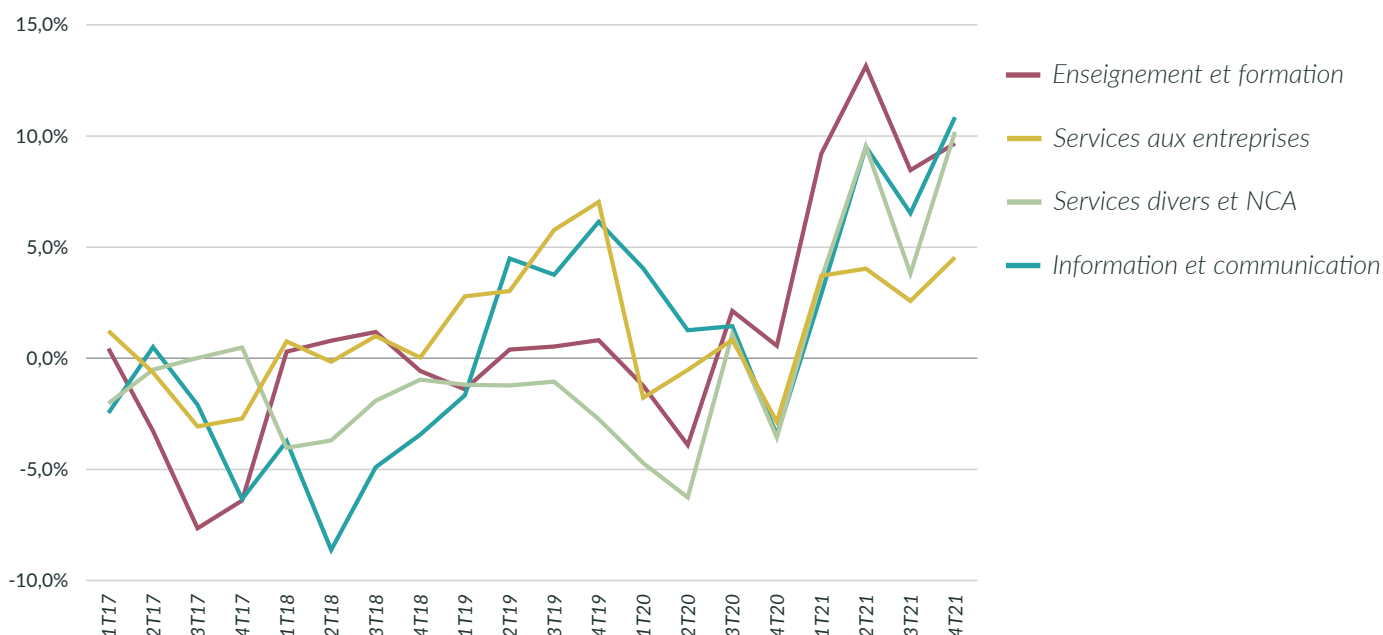
On constate que pour le secteur des arts, spectacles et de la culture, bien que le niveau pré-covid ait été retrouvé, la tendance globale de l'emploi est à la baisse et que le niveau actuel d'emploi est encore inférieur de 20% à son niveau de 2016.

Pour le secteur de l'hébergement et de la restauration, le niveau de l'emploi est resté stable entre 2016 et 2019, mais le décrochage créé par la crise de la Covid-19 n'a pas été rattrapé.

Dans les sports et loisirs en revanche, la tendance depuis 2016 est à la hausse. Le recul de l'emploi constaté en 2020 à cause de la Covid-19 a depuis été rattrapé.

Des progressions marquées de l'emploi dans quatre autres secteurs d'activité

Taux d'évolution en glissement annuel de l'emploi salarié dans l'ESS par secteur d'activité en Occitanie (1T2017 > 4T2021)



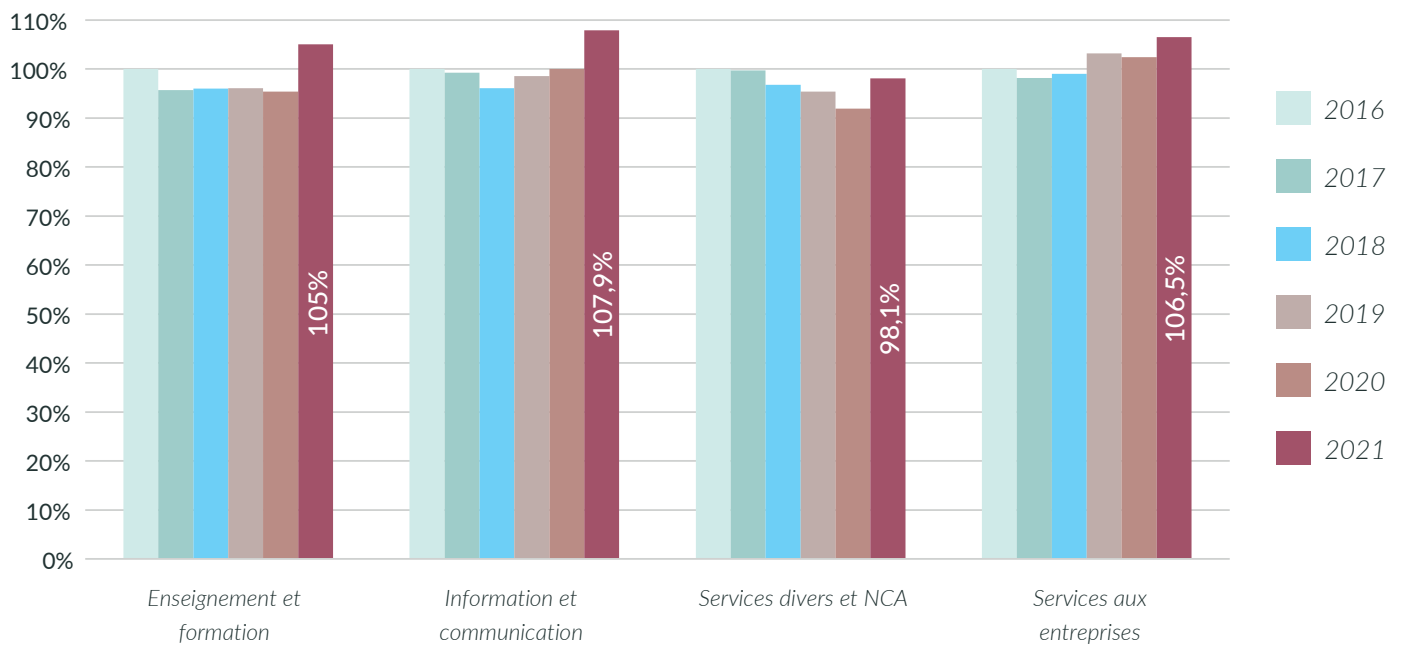
Source : Cress Occitanie - Observatoire de l'ESS, d'après Urssaf 2022 - Champ : effectifs en fin de trimestre

L'emploi a également progressé dans quatre autres secteurs d'activité, bien que cette progression soit plus modérée que dans les trois secteurs précédents. Pour ces quatre secteurs d'activités, la hausse des effectifs en glissement annuel a été continue tout au long de l'année 2021.

- Services aux entreprises** : les hausses d'emploi sont comprises entre +3,7% et +5,3% portant le nombre d'emplois du secteur à 9 213 avec la création de 467 emplois.
 En ce qui concerne la masse salariale de ce secteur, elle suit la tendance de l'ensemble de l'ESS avec une hausse importante au second trimestre (+20,5% en glissement annuel) et significative au 3^{ème} et au 4^{ème} trimestres.
 Le nombre d'établissements employeurs est cependant en recul sur l'ensemble de l'année 2021 qui voit ainsi la perte de 23 unités employeuses. On dénombre, au 31 décembre 2021, 779 structures employeuses dans ce secteur.
- Enseignement et formation** : les hausses d'emploi se situent entre +8,4% et +13,4%. Ce sont en tout 1 343 postes qui ont été créés en 2021 portant le nombre d'emploi du secteur à 15 190.
 Ici, le nombre d'établissements employeurs suit la tendance de l'ensemble de l'ESS. Après un léger recul en glissement annuel au 1^{er} trimestre (-1,0%), le nombre d'établissements augmente en glissement annuel de +5,3%, +3,7% et +3,9% atteignant au 31 décembre 2021 le total de 1 620 unités soit la création en un an de 61 établissements employeurs supplémentaires.
- Services divers et non classés ailleurs** : les hausses d'emplois en glissement annuel sont comprises entre +3,5% et +10,2%. Avec la création de 1 654 postes en 2021, on dénombrait 17 930 postes dans ce secteur au 31 décembre 2021. Le nombre d'établissements employeurs suit là aussi la même tendance que l'ensemble de l'ESS. Après un recul au premier trimestre (-4,2% en glissement annuel), il progresse sur le reste de l'année de +3,7% en glissement annuel chaque trimestre en moyenne, portant le nombre d'établissements employeurs de ce secteur à 3 802 unités avec la création de 128 structures.
- Information et de la communication** : En 2021, les hausses de l'emploi sont comprises entre +4,1% et +10,9%. Ce sont 109 emplois qui ont été créés dans ce secteur en 2021. En revanche, la dynamique de création d'établissements est l'une des plus marquée de l'ESS. Les hausses du nombre d'établissements sont ainsi de +219,4%, +16,3% et +10,1% aux 2^{ème}, 3^{ème} et 4^{ème} trimestres. Au 31 décembre 2021, on dénombrait 316 unités.

Pour ces trois derniers secteurs, la masse salariale progresse de façon plus rapide que dans le reste de l'ESS en particulier au 2^{ème} trimestre (+29,1% en glissement annuel en moyenne sur les trois secteurs).

Evolution en base 100 des emplois sur la période 2016-2021 par rapport à 2016 en moyenne annuelle



Source : Cress Occitanie - Observatoire de l'ESS, d'après Urssaf 2022 - Champ : effectifs en moyenne annuelle

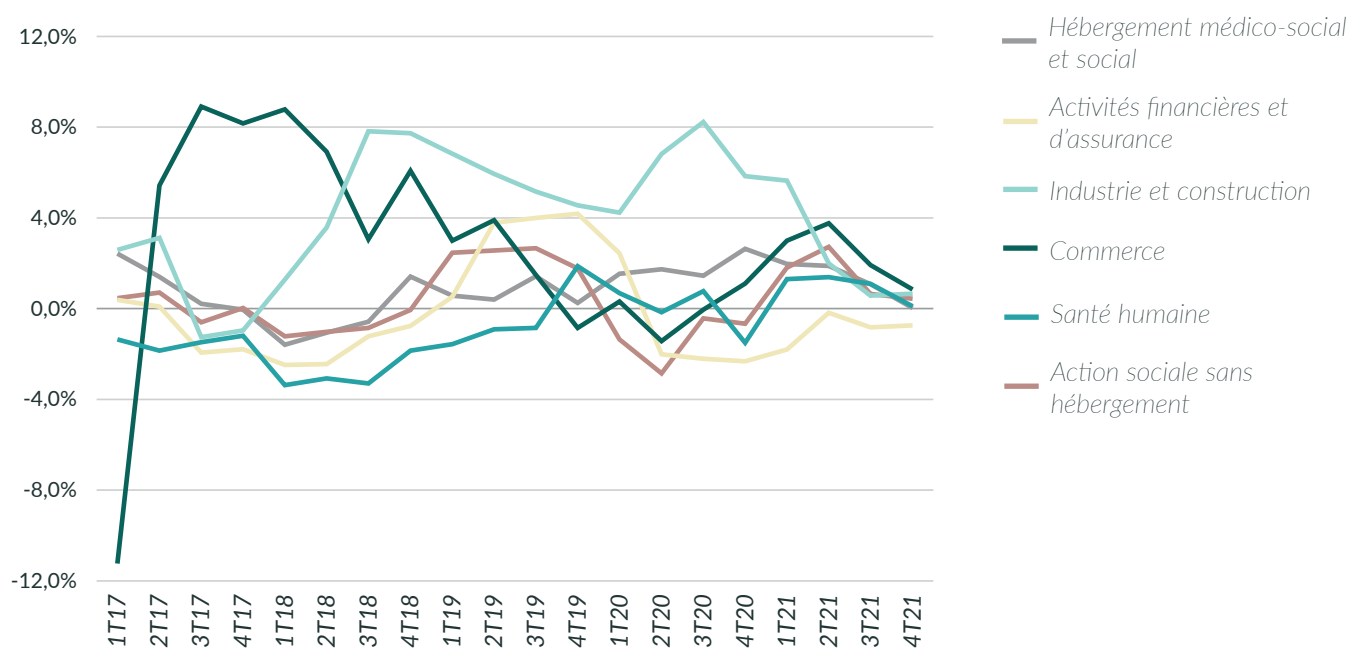
Le graphique ci-dessus présente l'évolution de l'emploi en base 100 en moyenne annuelle depuis 2016. On constate que l'emploi dans les secteurs des services aux entreprises et de l'information et de la communication est en augmentation constante depuis 2018 et a été peu impacté par la crise de la Covid. Aujourd'hui, le niveau d'emploi est supérieur à celui de 2016.

Le secteur de l'enseignement et de la formation a connu quant à lui une baisse continue depuis 2016 mais a montré un rebond considérable en 2021.

Enfin, le secteur des services divers et non classés ailleurs est en baisse depuis 2016. On peut voir qu'il a été impacté par la crise de la Covid-19 et que malgré un rebond non négligeable, il reste aujourd'hui à un niveau d'emploi légèrement inférieur à celui de 2016.

Un niveau d'emploi stable dans les secteurs d'activité restants

Taux d'évolution en glissement annuel de l'emploi salarié dans l'ESS par secteur d'activité en Occitanie (1T2017 > 4T2021)



Source : Cress Occitanie / Observatoire régional de l'ESS, d'après Urssaf - Champ : effectifs en fin de trimestre

Au travers d'évolutions trimestrielles de faible amplitude, l'emploi est demeuré assez stable en 2021 dans les secteurs d'activité suivants :

- Hébergement médico-social et social** : ce secteur montre un niveau d'emploi en légère hausse au cours des trois premiers trimestres (+2,0%, +1,9% et +1,1%) pour rester stable au dernier trimestre. En fin de compte, l'emploi est resté stable sur l'année 2021 en glissement annuel. La masse salariale affiche une progression plus importante que le reste de l'ESS au premier trimestre (+8,2% en glissement annuel contre +4,7%) mais moins importante sur le reste de l'année.
Le secteur voit la création de 21 établissements employeurs en région. Au 31 décembre 2021, on dénombre 1 147 établissements employeurs.
- Action sociale sans hébergement** : l'emploi dans ce secteur est à la hausse sur les deux premiers trimestres (+1,7% et +2,6%) pour rester stable à la fin de l'année. 84 emplois sont créés portant le nombre d'emplois total en région à 45 280 au 31 décembre 2021.
L'évolution de la masse salariale suit la tendance régionale. L'année 2021 voit la création de 21 structures employeuses dans ce secteur.
- Santé humaine** : le niveau de l'emploi dans ce secteur progresse légèrement en 2021 avec des hausses de +1,4%, +1,5% et +1,2% au 1^{er}, au 2^{ème} et au 3^{ème} trimestres. Ces hausses en glissement annuel ne révèlent cependant que la création de 58 emplois sur les 14 121 que comptait la région au 31 décembre 2021.
Le nombre d'établissements employeurs évolue à la hausse avec +3,8%, +4,4% et +4,4% aux 2^{ème}, 3^{ème} et 4^{ème} trimestres. 20 nouveaux établissements sont créés portant à 471 le nombre d'établissements employeurs de ce secteur au 31 décembre 2021.
- Industrie et construction** : le niveau de l'emploi est en hausse tout au long de l'année et de manière plus significative aux 1^{er} et 2^{ème} trimestres (+5,8% et +2,4%). Mais cette tendance se tasse aux 3^{ème} et 4^{ème} trimestre (+1,0% et +1,2%) sans doute en prélude aux tensions sur les approvisionnements en matières premières que connaît le secteur. 30 emplois ont été créés, portant à 2 604 le nombre d'emplois du secteur en région.
- Commerce** : l'emploi connaît dans ce secteur une conjoncture similaire à celle du secteur de l'industrie et de la construction. D'abord significatives aux 1^{er} et 2^{ème} trimestres (+3,0% et +3,8%), les hausses se tassent au 3^{ème} semestre.

Le secteur gagne ainsi 23 emplois portant à 2 048 le nombre d'emplois du secteur en région au 31 décembre 2021.

Pour ces deux derniers secteurs, la masse salariale connaît, comme le reste de l'ESS, une forte progression en moyenne annuelle au 2^{ème} trimestre 2021, consécutive à la reprise de l'activité par rapport à un 2^{ème} trimestre 2020 où le recours à l'activité partielle avait été important.

En termes de nombres d'établissements, la tendance de ces deux secteurs est inférieure à la tendance générale de l'ESS. Sans être en recul, le nombre d'établissements ne progresse que faiblement avec la création de 7 structures du commerce et 4 structures de l'industrie et de la construction.

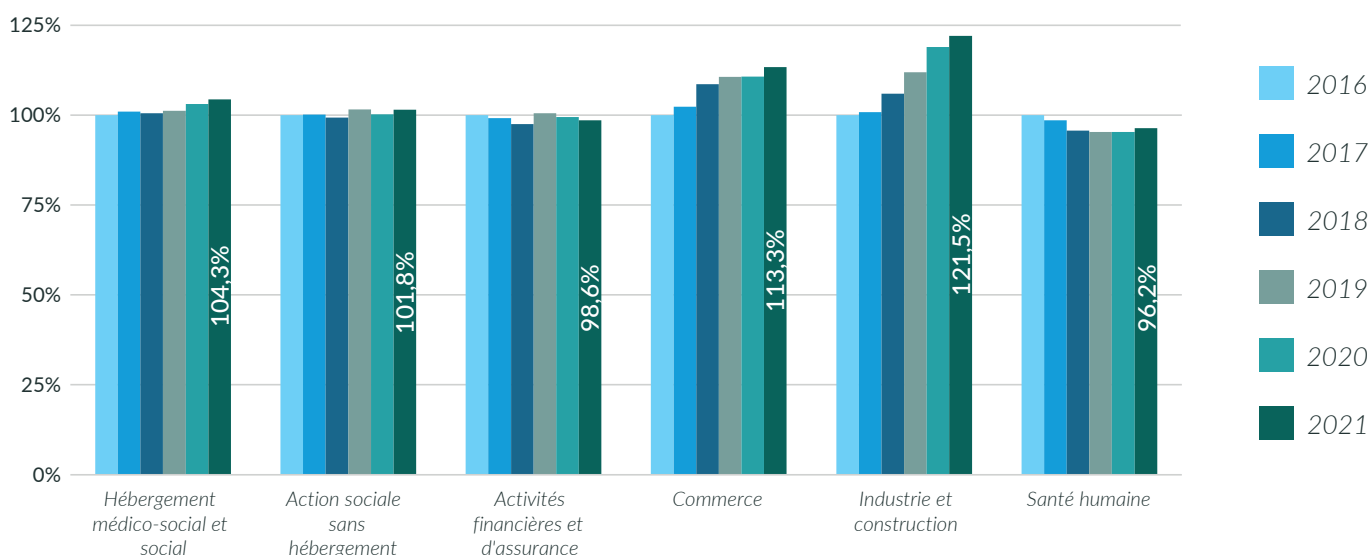
L'emploi est cependant en recul en 2021 dans un secteur d'activité :

- **Activités financières et d'assurance** : ce secteur est le seul à être en recul sur l'ensemble de l'année 2021. Ce recul est marqué au 1^{er} trimestre (-1,8%) et s'atténue au fil de l'année (respectivement, -0,2%, -0,8% et -0,7%). Cela induit la perte de 86 emplois abaissant le nombre d'emplois à 11 584 au 31 décembre 2021.

La masse salariale ne diminue pas pour autant, à l'exception du 3^{ème} trimestre avec un recul de -0,4%.

Pour ce secteur, l'année 2021 est marquée par la fermeture de 25 établissements amenant le nombre d'établissements du secteur à 1 145.

Evolution en base 100 des emplois sur la période 2016-2021 par rapport à 2016 en moyenne annuelle



Source : Cress Occitanie - Observatoire de l'ESS, d'après Urssaf 2022 - Champ : effectifs en moyenne annuelle

On remarque une tendance globale à la baisse dans les secteurs de la santé humaine et des activités financières et d'assurance.

Le niveau de l'emploi du secteur de l'action sociale sans hébergement est globalement stable.

En revanche, le secteur de l'hébergement médico-social et social est en hausse +4,4% en 6 ans tout comme les secteurs du commerce et de l'industrie et de la construction qui présente les progressions les plus importantes avec respectivement +13,3% et +21,5% d'emplois en 6 ans.

L'ESS progresse sur tout le territoire

Taux d'évolution en glissement annuel de l'emploi salarié dans l'ESS selon les départements en Occitanie (1T2021 > 4T2021)

Départements	1er trimestre 2021	2ème trimestre 2021	3ème trimestre 2021	4ème trimestre 2021	Solde net des emplois
Ariège	+2,5%	+6,3%	+6,1%	+5,8%	+252
Aude	+1,9%	+5,7%	+2,7%	+3,6%	+361
Aveyron	+2,1%	+4,7%	+1,3%	+2,2%	+224
Gard	+3,0%	+5,9%	+3,1%	+5,4%	+939
Haute-Garonne	+2,9%	+5,0%	+2,1%	+2,9%	+1246
Gers	+2,7%	+6,4%	+2,2%	+1,9%	+95
Hérault	+4,0%	+6,4%	+3,3%	+3,3%	+1094
Lot	+2,7%	+5,6%	+3,3%	+4,4%	+240
Lozère	+1,0%	+2,3%	+3,0%	+3,3%	+183
Hautes-Pyrénées	+1,2%	+5,1%	+1,6%	+2,2%	+179
Pyrénées-Orientales	-0,1%	+3,6%	-0,1%	+4,0%	+448
Tarn	+0,6%	+3,0%	+2,2%	+2,9%	+383
Tarn-et-Garonne	+2,8%	+7,0%	+3,5%	+5,7%	+396
Région Occitanie	+2,5%	+5,2%	+2,5%	+3,5%	+6038

Source : Cress Occitanie - Observatoire de l'ESS, d'après Urssaf 2022 - Champ : effectifs en fin de trimestre

En 2021, l'ESS a dégagé un solde positif d'emplois dans l'ensemble des treize départements de la région indiquant que la reprise de l'activité, à la suite des confinements liés à la pandémie, a bien concerné l'ensemble du territoire régional.

SYNTHÈSE

L'ESS reste plus que jamais une composante essentielle de l'économie française en représentant un emploi salarié sur neuf et un établissement employeur sur dix.

Avec des proportions d'emplois et d'établissements de l'ESS par rapport au reste de l'économie supérieures aux moyennes nationales, l'Occitanie et ses départements font part d'un dynamisme important.

Les conséquences économiques liées à la pandémie de la Covid-19 et les confinements et ralentissements d'activités qui en ont découlé ont lourdement impacté l'ESS comme le reste de l'économie française avec en premier lieu des secteurs d'activité comme l'hébergement et la restauration, la culture et les sports et loisirs. Ce sont donc de nombreux emplois et établissements qui ont été détruits en 2020.

Mais 2021 aura été marquée par une très importante reprise économique dans l'ensemble des secteurs d'activité qui pour la très grande majorité retrouvent un niveau d'emploi supérieur à celui d'avant Covid. Bien que la reprise soit moins importante que pour le privé hors-ESS, on peut espérer qu'elle se prolongera encore ces prochaines années.

OFFRE DE SERVICES AUX ENTREPRISES DE L'ESS ET AUX COLLECTIVITÉS TERRITORIALES

OBSERVATOIRE

Réalisation de diagnostics territoriaux, portraits de territoire, chiffres-clés, notes de conjoncture, liste et géolocalisation des entreprises, fiches entreprises/réseaux ESS et portraits d'acteurs, aide à la décision, conférences.

DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE

Animation et structuration de filières, développement d'affaires (Coventis Club), centre de ressources/ information / orientation des porteurs de projet et entreprises de l'ESS, formation, sensibilisation à l'ESS

ANIMATION TERRITORIALE ET COOPÉRATIONS

Petits-déjeuners, matinales pour les professionnels de l'ESS, rencontres entreprises/financeurs, valorisation des PTCE, animation de Pôles ESS, coordination du Mois de l'ESS

COMMUNICATION

Information sur l'ESS au niveau régional, national et européen, (co-)organisation événementielle, valorisation des politiques ESS territoriales dans les supports de communication de la CRESS

L'Observatoire Régional de l'Économie Sociale et Solidaire est soutenu par :



NOTE MÉTHODOLOGIQUE

L'Observatoire Régional de l'ESS met en cohérence et articule plusieurs sources de données, à partir du périmètre de l'ESS normalisé conjointement par l'INSEE, ESS France et la DIISES. Ce périmètre est constitué d'une série de codes juridiques regroupés en quatre familles : Associations, Coopératives, Mutuelles et Fondations.

Ce périmètre est en cours de révision pour inclure les sociétés commerciales reconnues comme étant des entreprises de l'ESS par la loi du 31 juillet 2014.

Les données FLORES (Fichier Localisé des Rémunérations et de l'Emploi Salarié) fournit des statistiques jusqu'au niveau communal. Il s'agit de la référence pour les comptages par territoire des volumes d'entreprises et d'emplois. Les données sont livrées 2 ans après leur collecte, ainsi celles traitées dans ce document portent sur l'année disponible la plus récente : 2019. La période du Covid a entraîné un retard dans la collecte, le traitement et la livraison des données.

Ne sont pris en compte que les établissements employeurs. Un établissement est défini comme une unité de production de biens ou de services géographiquement individualisée, mais juridiquement dépendante de l'entreprise. Une même entreprise peut avoir plusieurs établissements sur différents territoires.

Les Notes de conjoncture de l'Observatoire Régional de l'ESS Occitanie sont réalisées grâce aux données fournies aux CRESS par l'Urssaf, au travers d'une commande nationale passée par ESS France. Elles constituent des outils de veille destinés à appréhender la conjoncture de l'ESS et à en évaluer le dynamisme sur le territoire. Elles permettent de renseigner les acteurs de l'ESS et leurs partenaires institutionnels sur les pertes et gains d'emplois, les créations et cessations d'établissements. Elles permettent de repérer les dynamiques économiques dans les différents secteurs d'activité et formes juridiques d'entreprises de l'ESS.

Champ Urssaf : les données Urssaf, base nationale SEQUOIA, proviennent de la centralisation des informations issues des Bordereaux Récapitulatifs des Cotisations (BRC), supports déclaratifs utilisés par les employeurs pour déclarer leurs cotisations.

Les données sont brutes, non corrigées des variations saisonnières.

L'effectif salarié correspond au nombre de salariés de l'établissement ayant un contrat de travail au dernier jour du trimestre ou en moyenne sur l'année. Chaque salarié compte pour un, indépendamment de sa durée de travail. Ces données n'intègrent que les employeurs payant leurs cotisations sociales au niveau de l'Urssaf du secteur concurrentiel. Sont exclus les administrations publiques, l'éducation et la santé non marchandes, ainsi que l'emploi de personnels par les particuliers. Sont exclues également l'essentiel des activités agricoles, qui dépendent du régime agricole (MSA).

Les données sont présentées en glissement annuel afin de s'affranchir des variations saisonnières (données livrées non CVS) : comparaison entre l'effectif donné à un trimestre et celui du même trimestre de l'année précédente (ex : 2T2021 / 2T2020).

Le rapprochement effectué entre les données Urssaf et les données de l'Insee (fichier FLORES au 31/12/2019, dernière année disponible en l'état actuel), montre que le champ couvert par l'Urssaf représente, dans notre région, environ 74 % du total des établissements employeurs et 84 % du total de l'emploi de l'ESS. Les taux de couverture sont très élevés pour les associations (environ 75% des établissements employeurs et 91 % des effectifs correspondants), les mutuelles (91 % / 82 %) et les fondations (100 %). Seule la composante coopérative est assez mal couverte (environ 54 % des établissements employeurs et 44 % des effectifs), en raison, notamment, de la non intégration des coopératives agricole, qui relèvent du régime agricole.





CHAMBRE RÉGIONALE DE L'ÉCONOMIE SOCIALE ET SOLIDAIRE OCCITANIE

Siège social : Résidence Monserby 20 rue Rosette - 31500 Toulouse

Site de Montpellier : 1047 avenue Villeneuve d'Angoulême - 34070 Montpellier

Tél : 04 67 60 20 28 - cressoccitanie.org

